



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité



RÉSUMÉ

La signature d'un Accord de partenariat économique (APE) fin 2008 entre une quinzaine de pays et territoires caribéens et l'Union européenne (UE) constitue une opportunité historique pour les Départements français d'Amérique (DFA) d'accroître leur insertion régionale. Dans ce contexte, cette étude propose d'identifier et de quantifier, à l'aide d'un modèle de gravité, les principaux facteurs structurels susceptibles de favoriser ou au contraire de freiner les échanges commerciaux des DFA avec leur région.

La distance, relativement modérée dans la Caraïbe, le niveau de développement économique, plutôt élevé dans la zone et la taille (population), non négligeable pour certains pays, traduisent un potentiel d'échanges certain. *A contrario*, le rattachement fort des Antilles françaises et de la Guyane à la métropole française revêt des aspects susceptibles de décourager les échanges intra-caribéens (normes françaises et européennes, fiscalité, coût du travail, etc.). En effet, la « prime métropole » estimée pour les DFA ressort largement supérieure à celle mesurée pour les autres territoires de la région rattachés à une métropole européenne (Pays-Bas, Royaume-Uni). Ce résultat traduit logiquement la forte intégration des Antilles françaises et de la Guyane dans l'espace national français et, réciproquement, l'autonomie institutionnelle et économique beaucoup plus forte qui caractérise les Pays et territoires d'Outre-mer (PTOM) néerlandais et britanniques de la Caraïbe. Les estimations permettent également d'établir que les accords commerciaux de la zone, déjà existants avant la signature de l'APE mais desquels les DFA sont exclus, ont créé un surplus d'échanges substantiel au sein de la Caraïbe. Ce résultat est donc encourageant en termes d'effets positifs de l'APE à attendre pour les DFA, comme pour le reste de la Caraïbe, même si un certain nombre de produits sensibles ont été exclus du champ de l'accord.

Barriers and opportunities for increasing French Caribbean Outmost Regions regional trade

ABSTRACT

The Economic Partnership Agreement (EPA), signed in 2008 by fifteen Caribbean states with the European Union, represents a great opportunity for French Caribbean Outmost Regions (FCORs) to strengthen their integration within the Caribbean.

This study builds on a gravity model framework to rigorously assess the main barriers to trade across the Caribbean and the FCORs as opposed to the main opportunities for increasing regional business.

The main findings of the study can be outlined as follows:

- *moderate distances across the Caribbean are found to provide a strong basis for increasing trading relationships. A relatively high per capita income combined with significant population size in several countries also suggest that there is scope for stronger trade flows within the Caribbean;*
- *however, a high "metropole premium" in the FCORs, which captures their strong institutional and economic links with continental France, is found in the study. This effect appears in particular much higher than what is measured for other Caribbean territories associated with European countries (Netherlands, United Kingdom). Besides, coming along with EU regulations and standards, specific duties ("octroi de mer") or a high labor cost, the high "metropole premium" estimated in the FCORs can be considered as a barrier to regional trade;*
- *the study also highlights that intra-Caribbean trade has increased, as a result of regional agreements (such as Caribbean Community and Common Market [CARICOM] or Eastern Caribbean Currency Union [ECCU], which exclude the FCORs). This result suggests that greater trade integration between the Caribbean states and the FCORs can be expected from the EPA. Restrictions to trade for sensitive products on EPA's commitments could however lesser these positive effects.*



SYNTHÈSE

Les DFA se situent dans une position relativement atypique au sein de leur espace régional. Jusqu'alors à l'écart des principaux accords commerciaux et économiques de la Caraïbe, ce sont les territoires les plus étroitement liés à leur métropole. Corollairement, ils présentent la spécificité d'utiliser une langue (le français) et une monnaie (l'euro) minoritaires au sein d'une zone parfois considérée comme une « méditerranée américaine » ou un « lac états-unien » (Atlas Caraïbe).

Néanmoins la signature, fin 2008, d'un Accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) – dont les DFA font partie intégrante – et les pays du CARIFORUM (Forum des Etats ACP de la Caraïbe), regroupant une quinzaine de pays caribéens, constitue une opportunité historique pour les DFA d'accroître leur insertion régionale. Cet objectif est d'ailleurs actuellement très fédérateur puisqu'il est ressorti, côté français, comme un axe stratégique du développement plus endogène des « outre-mer » (Etats-général de l'Outre-mer, Comité interministériel de l'Outre-mer). Côté caribéen comme côté sud-américain, les Régions ultra-périphériques (RUP) françaises semblent également susciter un certain intérêt de par les possibilités qu'elles offrent en termes de débouchés directs (niveau de développement économique élevé pour la région) et indirects (accès facilité au marché européen).

Cette étude s'appuie sur l'utilisation d'un modèle de gravité selon lequel les flux d'échanges bilatéraux sont positivement liés à la taille de chacun des partenaires (qui peut être mesurée par leur PIB) et négativement affectés par le niveau des « coûts de transfert » (le plus souvent appréhendés par la distance qui les sépare).

Elle permet de mettre en évidence un certain nombre de facteurs structurels susceptibles de favoriser l'accroissement des échanges régionaux des DFA : d'abord, les distances qui sont relativement modérées au sein de la Caraïbe et devraient favoriser les échanges, à condition que les infrastructures de transport y soient améliorées ; ensuite, le niveau de vie et la taille d'un certain nombre de pays de la Caraïbe, qui traduisent un potentiel de débouchés / approvisionnements significatif, même si ces territoires affichent des économies souvent peu diversifiées, fondées sur une poignée d'avantages comparatifs (quelques produits agricoles, services financiers, tourisme, énergie). **Toutefois, des freins importants devraient perdurer :** d'une part, le lien très étroit entre les DFA et leur métropole, largement plus marqué que celui mesuré pour les territoires britanniques et néerlandais de la zone, reste un axe structurant pour ces territoires. L'application des normes françaises et européennes, une réglementation et un coût du travail jugés, dans une certaine mesure, contraignants, une fiscalité particulière (cf. octroi de mer) sont autant d'exemples qui illustrent les freins aux échanges que peut représenter le rattachement à la France métropolitaine. Il ne faut toutefois pas sous-estimer les avantages que procure ce lien en termes de niveau de vie (cf. « coûts de la souveraineté » évoqués par Poirine (2007) par exemple) et donc d'échanges potentiels. D'autre part, même avec la mise en place de l'APE, un nombre important de produits sensibles / stratégiques ne sera pas libéralisé, ce qui limite l'impact à attendre de cet accord sur les échanges intra-régionaux des DFA (par rapport au surplus d'échanges généré par les accords régionaux - Caribbean Community and Common Market [CARICOM] et Eastern Caribbean Currency Union [ECCU] - mesuré dans l'étude).

L'étude trouve bien évidemment ses limites dans le fait qu'elle ne s'intéresse qu'aux échanges de biens, pour lesquels les possibilités de complémentarités intra-Caraïbe sont souvent présentées comme limitées (les pays et territoires de la Caraïbe faisant état de spécialisations proches). Il semble en revanche que les opportunités d'échanges intra-caribéens de services, pour lesquelles l'on ne dispose pas de données fines, entre des économies largement « tertiariées », soient plus importantes (voir Watson et Angelo, 2010 ; l'étude d'ITD-EU, 2010).

Cette note s'inscrit dans un programme d'études plus général sur les échanges régionaux des DOM-COM. Un premier volet sur les COM du Pacifique a été publié en janvier 2011.



SOMMAIRE

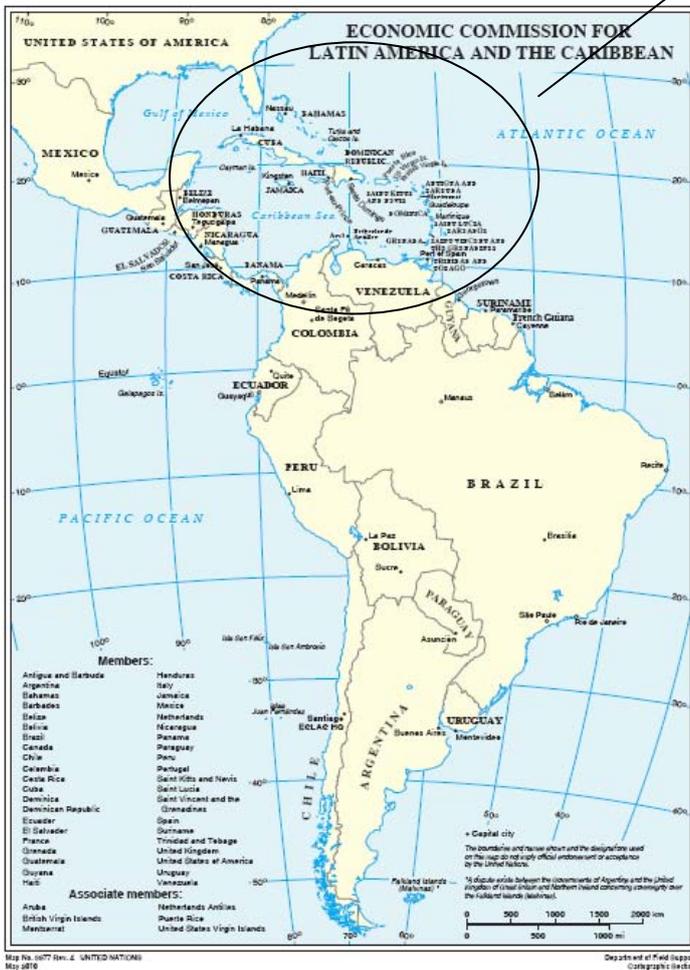
I – CONTEXTE : UN PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE FAVORISÉE.....	5
II – LA SITUATION DES DFA DANS L'ESPACE CARAÏBE	8
1 - Des points communs avec les pays et territoires de leur région	8
2 - Mais des différences significatives.....	10
III – LA STRUCTURE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DES DFA COMPARÉE A CELLE DES AUTRES PAYS ET TERRITOIRES CARIBÉENS	11
1 - Des échanges globalement plus limités	11
2 - Des échanges avec la région plus réduits et concentrés sur quelques pays.....	11
3 - Des échanges plus importants avec l'Union européenne et à l'inverse plus réduits avec les Etats-Unis	13
4 - Des échanges marqués par le poids des produits pétroliers, comme dans les autres pays et territoires de la région, et peu diversifiés	16
IV – LES DÉTERMINANTS DES ÉCHANGES DES DFA ET DES AUTRES PAYS ET TERRITOIRES CARIBÉENS : ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ET FACTEURS DE FREIN.....	21
1 - Un potentiel d'échanges avec la région en théorie non négligeable.....	23
2 - Toutefois, l'intégration très forte des DFA dans l'espace national français et européen et corollairement leur exclusion de la plupart des accords commerciaux constituent des freins importants	25
CONCLUSION.....	29
BIBLIOGRAPHIE.....	30
SOURCES	31
GLOSSAIRE.....	32
ANNEXE	33



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
 identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité



© MAGELLAN GeographixSM Santa Barbara, CA (800) 929-4627





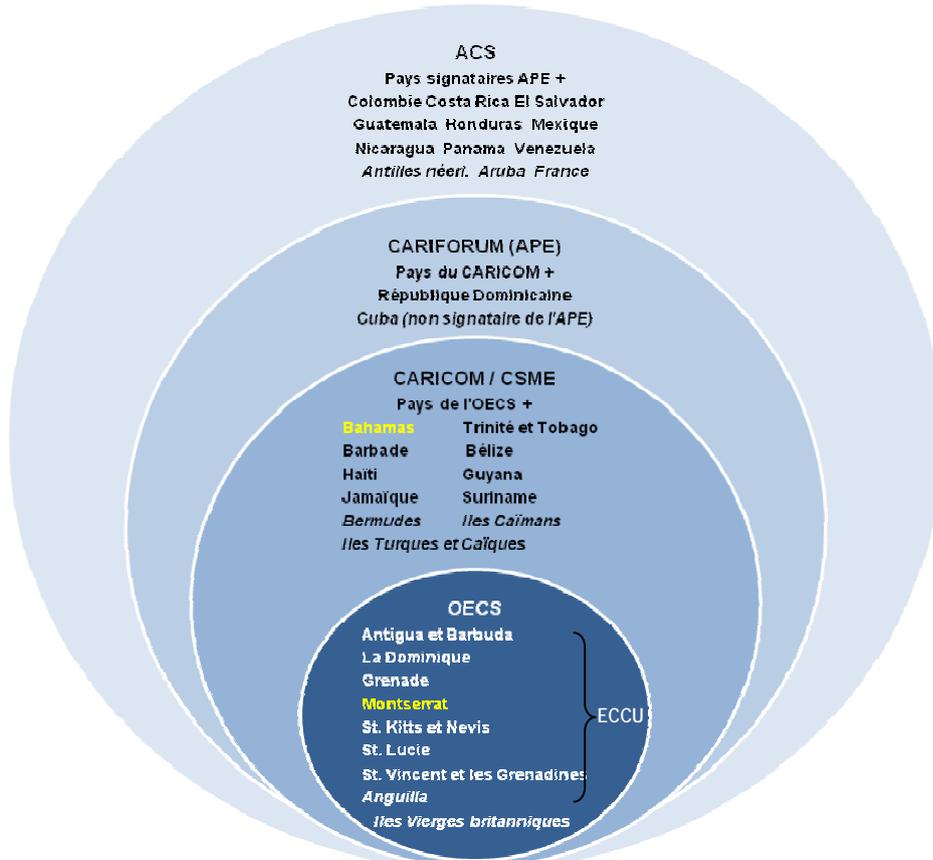
I – CONTEXTE : UN PROCESSUS D'INTÉGRATION RÉGIONALE FAVORISÉE

Un processus d'intégration régionale relativement poussée dans la région, quoiqu'asymétrique. L'architecture régionale de la Caraïbe comprend au moins trois niveaux principaux avec d'abord l'Organization of Eastern Caribbean States (OECS), réalisation la plus aboutie de coopération régionale dont les 7 pays membres forment une union monétaire (cf. encadré 1). Ensuite le CARICOM, qui regroupe 15 pays ou territoires de la Caraïbe, constitue également une organisation relativement intégrée : elle a vu en 2006 l'établissement d'un marché commun et verra, à l'horizon 2015, celui d'une « économie commune » (CARICOM Single Market and Economy [CSME]). Enfin, l'Association of Caribbean States (ACS) est une plateforme de coopération régionale plus large (25 membres et 3 membres associés) mais moins formelle. Tandis que les PTOM britanniques sont partiellement intégrés à ces accords (par exemple, Montserrat est membre de l'OECS et du CARICOM, les Bermudes sont membre associé du CARICOM), les PTOM néerlandais (Antilles néerlandaises, Aruba) tout comme les DFA en sont exclus : ils ne sont que membres associés de l'ACS¹.

Encadré 1 : Les accords d'intégration et de coopération régionale dans la Caraïbe

Au sein de la Caraïbe, de nombreux accords de coopération et d'intégration régionale coexistent avec un degré d'intégration plus ou moins important.

Schéma 1 : Architecture régionale dans l'espace Caraïbe – du niveau le plus intégré au moins intégré (d'après la Commission européenne, 2008)



NB : en italique, Etats ou territoires associés (sauf mention contraire) ; Bahamas : non signataire à ce jour du CSME ; Montserrat : non signataire à ce jour du CSME, non membre du CARIFORUM.

¹ Les caractéristiques institutionnelles clés des différents pays et territoires de la Caraïbe sont résumés dans les tableaux de l'annexe -1-.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Encadré 1 (suite)

- **L'OECS**, créée en 1981, rassemble 7 Etats membres et 2 Etats associés. Elle propose le niveau d'intégration régionale le plus élevé avec l'établissement d'un marché commun (Eastern Caribbean Common Market [ECCM]) doté d'un tarif extérieur commun (harmonisé ultérieurement sur celui du CSME, voir *infra*) et d'une union monétaire (Eastern Caribbean Currency Union [ECCU]). Cette union monétaire est dotée d'une banque centrale commune (Eastern Caribbean Central Bank [ECCB]) et d'une monnaie commune (East Caribbean dollar arrimée au dollar américain)². L'OECS recouvre d'autres domaines de coopération parmi lesquels la coopération dans le domaine judiciaire, la mise en place d'un organe unique de régulation dans le secteur des télécommunications, la mise en place d'une autorité unique dans le domaine de l'aviation civile, le partage de représentations diplomatiques au Canada, à Bruxelles et à Genève, l'achat commun de produits pharmaceutiques.
- Le **CARICOM**, créé en 1973, regroupe actuellement 13 Etats anglophones de la mer des Caraïbes, auxquels s'ajoutent Haïti et la Guyane. Les trois principaux objectifs de cette organisation régionale sont : la coopération économique, la coordination de la politique étrangère et la coopération « fonctionnelle » notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, des sports, de la science et de l'administration budgétaire. Le traité établissant cette organisation a été révisé en 2001 et prévoit la mise en place d'un marché commun et d'une économie commune (**CSME**). La partie « marché commun » du traité, incluant un tarif extérieur commun, est effective depuis 2006 ; la partie « économie commune » devrait être opérationnelle d'ici 2015. Le CSME concerne tous les Etats membres du CARICOM à l'exception des Bahamas et de Montserrat. A terme, il prévoit la libre circulation des biens, services, capital, travail et le libre établissement des entreprises au sein de la Communauté.
- Le **CARIFORUM** (Forum des Etats ACP de la Caraïbe), créé en 1992, est composé des membres du CARICOM (sauf Montserrat) auxquels s'ajoutent la République Dominicaine et Cuba. Le CARIFORUM a été constitué en vue de rassembler les pays ACP (Afrique Caraïbe Pacifique) de la région dans l'optique des négociations commerciales avec l'Union Européenne (voir encadré 2).
- L'**ACS**, créée en 1994, rassemble 25 Etats et 3 membres associés (dont la France). Elle vise à renforcer la coopération régionale, à préserver l'environnement de la Mer des Caraïbes et à promouvoir un développement durable dans la région, par des projets en matière de commerce, de transport, de tourisme et de lutte contre les désastres naturels.

D'autres accords peuvent être évoqués, qui associent des pays ou territoires de la Caraïbe à leur zone régionale élargie (Amérique Latine, Amérique du Nord). On compte ainsi le **Caribbean-Canada Trade Agreement (CARIBCAN)**, accord commercial préférentiel entre le Canada et la plupart des pays membres du CARICOM (sauf le Suriname et Haïti). Etabli en 1986, une version renouvée de cet accord, fondée sur le libre-échange (réciproque), est actuellement en cours de négociation. Un accord de libre-échange entre le CARICOM et le Costa-Rica a par ailleurs été signé en 2004 (**CARICOM – Costa Rica Free Trade Agreement**). Toutefois, cet accord n'est pas encore pleinement entré en vigueur. Enfin, un accord de libre-échange entre la République dominicaine, l'Amérique Centrale et les Etats-Unis (**ALEAC – RD**) a été signé en 2004 et est entré en vigueur en 2006.

Une impulsion supplémentaire donnée par l'Union européenne. En octobre 2008, après plus de quatre années de négociations, 14 pays de la Caraïbe³, membres du CARIFORUM, ont signé un Accord de partenariat économique (APE) avec l'UE. Cet accord, qui prévoit une libéralisation progressive des échanges entre les pays ACP et l'UE⁴, a comme objectif fort d'approfondir l'intégration régionale déjà initiée au sein de la Caraïbe. Les DFA, à l'écart des accords d'intégration régionale de la zone (cf. *supra*), sont en revanche parties prenantes des APE, au titre de leur rattachement à l'Union européenne en tant que RUP. Ils devraient donc être directement impactés par ces accords, même si des dispositions particulières les concernant ont été prévues (cf. encadré 2).

En France, l'intégration régionale, perçue comme un facteur de développement économique plus endogène⁵, a constitué l'un des thèmes forts des Etats généraux de l'Outre-mer, plateforme de débats et de réflexions mise en place durant l'année 2009 en réponse aux mouvements sociaux intervenus en janvier-février dans les Antilles françaises. Les commissaires au développement endogène, nommés en novembre 2009 à l'issue de ces Etats généraux⁶ et en poste depuis fin 2010, ont notamment reçu pour mission de « favoriser l'insertion économique des territoires de l'Outre-mer dans leur environnement régional ».

² Qui a cours dans les sept Etats membres de l'OECS ainsi qu'à Anguilla.

³ Rejoints en 2009 par Haïti.

⁴ Jusqu'alors, les relations pays ACP – UE, régies par les accords de Lomé / Cotonou, étaient fondées sur un régime de préférences non réciproques en vertu duquel les produits originaires des pays ACP entraient en franchise de droits de douanes dans l'Union européenne sans réciprocité (voir Note de l'Institut d'émission (IEOM) de janvier 2011 sur les échanges régionaux de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française pour plus de détails).

⁵ Voir Note de l'Institut d'émission (IEOM) de janvier 2011 précitée pour une discussion sur cet élément.

⁶ Lors du Conseil interministériel de l'Outre-mer (CIOM).



Encadré 2 : L'Accord de partenariat économique UE - CARIFORUM

L'APE UE – CARIFORUM a été signé en octobre 2008 par la plupart des pays membres du CARIFORUM à savoir :

- les membres du CARICOM à l'exception de Montserrat : Antigua et Barbuda, les Bahamas, la Barbade, le Belize, La Dominique, Grenade, la Guyana, Haïti (qui n'a signé l'accord qu'en 2009), la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Saint-Christophe-et-Nevis, le Suriname et Trinité et Tobago ;
- la République Dominicaine⁷.

Cet accord reste à ce jour le seul APE dit « complet » signé avec l'UE⁸.

L'APE UE – CARIFORUM est entré en vigueur le 29 décembre 2008. **Les principales dispositions de l'accord sont les suivantes⁹ :**

- la création d'un marché régional intégré par l'harmonisation progressive des droits tarifaires extérieurs des pays du CARIFORUM et par la libre circulation des flux de marchandises dans la zone (même si ces objectifs sont déjà partiellement atteints par les accords régionaux en vigueur, cf. encadré 1) ;
- l'exemption immédiate de droits de douanes et de quotas des produits caribéens exportés vers l'UE¹⁰. Seul le sucre sera soumis à un régime de sauvegarde transitoire (jusqu'en 2015), selon lequel des quotas pourront être rétablis en cas de risque sur l'industrie sucrière européenne ;
- un assouplissement des « règles d'origine » en permettant l'exportation vers l'UE de produits incorporant, dans leur fabrication, des matières premières non-originales de la Caraïbe (comme dans l'industrie textile par exemple) ;
- l'ouverture progressive des marchés du CARIFORUM à partir de 2011 par la suppression des droits de douanes pour 61 % des exportations de l'UE vers la région dans 10 ans, 83 % dans 15 ans avant d'atteindre un total de 87 % dans 25 ans ;
- l'ouverture par l'UE de ses marchés de services aux entreprises et aux professionnels des Caraïbes. Les pays caribéens se sont, quant à eux, engagés à ouvrir progressivement leurs marchés aux entreprises européennes sur une période de 25 ans ;
- l'engagement mutuel de l'UE et du CARIFORUM d'accorder aux partenaires commerciaux et investisseurs de l'autre partie un traitement non moins favorable que celui qu'ils attribuent à leurs partenaires et investisseurs locaux.

De multiples dispositions spécifiques ont été toutefois prévues (voir l'étude d'ODI, 2008) :

- le calendrier de libéralisation des marchés du CARIFORUM diffère assez sensiblement selon les pays (libéralisation la plus rapide à Trinidad et Tobago avec 73 % des biens libéralisés immédiatement, l'une des plus longues à Saint-Vincent-et-les-Grenadines où moins de 30 % des produits seront libéralisés au bout de 10 ans) ;
- certains produits sensibles (nombreux produits agricoles, produits industriels et textile) ne subiront aucune réduction tarifaire (13 % des produits en moyenne ; jusqu'à près de 40 % au Belize).
- des restrictions relatives aux exigences sanitaires et phytosanitaires et de sécurité alimentaire pour les exportations agricoles et agroalimentaires seront maintenues, limitant l'accès au marché européen.
- des dispositions particulières ont été prévues pour l'accès au marché des DFA.

Rattachés à l'UE, les DFA se voient appliquer la plupart des dispositions relatives à l'APE UE – CARIFORUM : ils vont ainsi bénéficier de l'ouverture progressive des marchés caribéens tandis qu'ils vont devoir s'ouvrir d'avantage aux exportations du CARIFORUM. Mais, des mesures spécifiques ont été prévues pour ces territoires :

- les importations de bananes et de sucre en provenance des pays ACP sur leurs marchés sont exclues de la libéralisation des échanges pour une durée de 10 ans renouvelable une fois. En conséquence, les droits de douanes existants sur ces produits ont été maintenus ;
- la taxe d'octroi de mer a été conservée (même si elle peut être considérée comme une barrière tarifaire aux échanges) ;
- une clause de sauvegarde spéciale, applicable à tous les produits, a été incluse, spécifiant que les droits de douanes pourraient être rétablis temporairement en cas de déséquilibre de la concurrence avec les pays ACP.

⁷ En revanche, Cuba est non signataire de cet APE.

⁸ En effet, dans les autres régions du Monde concernées, seuls des accords partiels intérimaires ont été signés à ce jour.

⁹ Voir http://ec.europa.eu/trade/wider-agenda/development/economic-partnerships/negotiations-and-agreements/#_caribbean et l'AFD (2010).

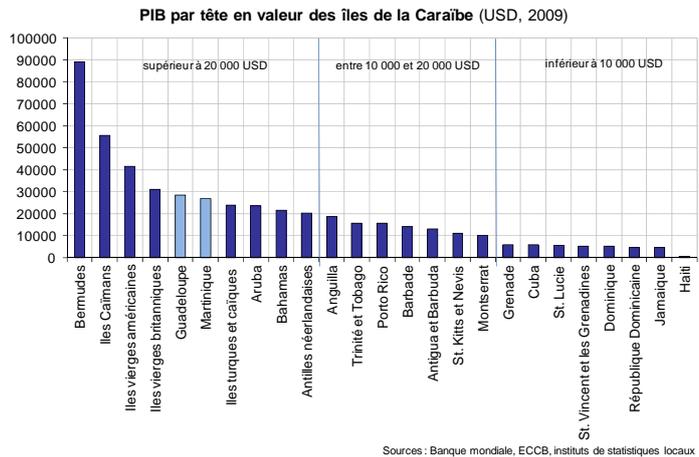
¹⁰ Avant cette date, le marché européen était déjà largement ouvert mais soumis à quelques dispositions spécifiques (notamment quotas sur certains produits tels que la banane, le sucre, le riz, etc.).



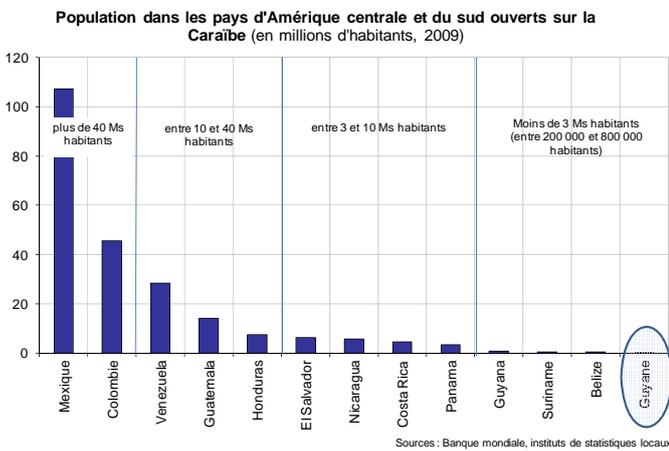
II – LA SITUATION DES DFA DANS L'ESPACE CARAÏBE

1 - Des points communs avec les pays et territoires de leur région

Les Antilles françaises partagent avec leurs voisines caribéennes (23 îles de la Caraïbe) un certain nombre de traits communs : insularité ; rattachement à une métropole (10 territoires sur 23) le plus souvent européenne (8) et par conséquent à l'Union européenne ; en outre, même les pays indépendants bénéficient généralement de relations étroites avec l'UE (13 pays ACP, voir *supra*)¹¹. Les distances qui séparent la Guadeloupe et la Martinique des autres pays et territoires de la zone sont relativement modérées (distance moyenne (simple) entre les Antilles françaises et le reste des îles de la Caraïbe de l'ordre de 850 km ; une dizaine de pays ou territoires de la Caraïbe proche en sont en outre distants de moins de 500 km). Enfin, même si la Guadeloupe et la Martinique se situent parmi les territoires les plus riches de la zone (5^e et 6^e rangs), le niveau de développement économique y est dans l'ensemble relativement élevé avec 10 pays ou territoires à haut revenu selon la Banque mondiale (en plus des DFA) et une dizaine à revenu intermédiaire de la tranche supérieure¹².



Que cela soit en termes de population, de niveau de PIB par tête et de statut, la Guyane française est plus « proche » des îles de la Caraïbe que de la plupart des autres pays d'Amérique Centrale et du Sud ayant une ouverture sur la Caraïbe. En effet, la Guyane paraît relativement « isolée » parmi les pays d'Amérique Centrale et du Sud ouverts sur la Caraïbe (12 pays membres de l'Association of Caribbean States [ACS]) : c'est le seul territoire de ce sous-ensemble encore rattaché à une métropole ; c'est également le seul étroitement associé à l'Union européenne (RUP) même si le Belize, la Guyane et le Suriname entretiennent des relations fortes avec l'UE dans le cadre des accords ACP puis APE (cf. *supra*). En outre, la Guyane est à la fois le territoire le moins peuplé du sous-ensemble considéré (220 000 habitants environ contre une moyenne de 18 millions d'habitants) et le plus riche (PIB par tête de plus de 18 000 USD contre une moyenne inférieure à 5 000 USD). Enfin, elle y est relativement isolée géographiquement, sauf vis-à-vis des autres pays du plateau des Guyanes (Guyane, Suriname) : elle se situe en moyenne à environ 3 000 km des autres pays sous revue. Même le Brésil (non membre de l'ACS), avec qui elle partage une frontière, en est en fait éloigné de 2 500 km compte tenu de l'étendue de ce pays¹³. Ainsi, Granger (2008) qualifie la Guyane de « Caraïbe européenne » :



séparée du reste du sous-continent américain par la forêt amazonienne (avec ses cousines surinamienne et guyanienne), peuplée essentiellement sur sa façade Atlantique, pratiquant des langues, français et créole, parlées aux Antilles mais pas ailleurs en Amérique du Sud, elle appartenirait incontestablement à l'aire caraïbe.

¹¹ Seules les îles Vierges américaines et Porto Rico, territoires américains, ne bénéficient d'aucun accord d'association ou commercial spécifique avec l'Union européenne.

¹² Une hétérogénéité plus forte prévaut toutefois au sein de la zone en termes de population (de Montserrat, territoire le moins peuplé avec 5 000 habitants environ, à Cuba, pays le plus peuplé avec plus de 11 millions d'habitants).

¹³ Elle est en revanche proche des Etats du nord du Brésil (Amapa, Para, Roraima, Amazonas).



Encadré 3 : Quels sont les pays et territoires « proches » des Antilles françaises et de la Guyane ?

Selon les 3 critères de distance physique, taille (population) et PIB par tête, les 2 pays les plus « proches » des Antilles françaises comme de la Guyane sont la **Barbade** et les **Antilles néerlandaises** (prises dans leur ensemble). Les deux pays d'Amérique Centrale et du Sud ouverts sur la Caraïbe les plus proches de la Guyane sont sans surprise ses deux voisins du plateau des Guyanes (Suriname, Guyana), même si par rapport aux îles de la Caraïbe, elles ne viennent qu'en 12^e et 19^e position, en raison à la fois de leur taille 2 à 3 fois supérieure et de leur niveau de PIB par tête respectivement 3 fois inférieur (Suriname) et 12 fois inférieur (Guyana). *A contrario*, les deux pays les plus éloignés des DFA sont Cuba et Haïti, qui combinent l'un des plus forts éloignements géographiques (plus de 2 000 km des Antilles françaises, plus de 3 000 km de la Guyane), une population beaucoup plus nombreuse (plus de 10 Ms d'habitants) et un niveau de PIB par tête plus faible, en particulier à Haïti (moins de 650 USD par habitant), pays à bas revenu parmi les plus pauvres au monde.

Tableau 1 : Pays et territoires les plus « proches » des Antilles françaises

	Distance	Population (2009)	PIB par tête (\$, 2009)	Rattachement métropole	Langues officielles
Barbade	316	255 872	14 050	Non (depuis 1966)	Anglais
Antilles néerlandaises	708	198 198	20 130	Oui (Pays-Bas)	Néerlandais, espagnol
Antigua et Barbuda	197	87 600	12 920	Non (depuis 1981)	Anglais
Aruba	999	106 523	23 550	Oui (Pays-Bas)	Néerlandais, espagnol
Iles Vierges américaines	486	109 825	41 704	Oui (Etats-Unis)	Anglais
Guadeloupe	187	401 784	28 352	Oui	Français
Martinique	187	397 693	26 897	Oui	Français

Sources : CEPII, Banque mondiale

Tableau 2 : Pays et territoires les plus « proches » de la Guyane

	Distance	Population (2009)	PIB par tête (\$, 2009)	Rattachement métropole	Langues officielles
Iles de la Caraïbe					
Barbade	1170	255 872	14 050	Non (depuis 1966)	Anglais
Antilles néerlandaises	1912	198 198	20 130	Oui (Pays-Bas)	Néerlandais, espagnol
Grenade	1255	103 930	6 029	Non (depuis 1974)	Anglais
Sainte-Lucie	1340	172 092	5 496	Non (depuis 1979)	Anglais
Antigua et Barbuda	1670	87 600	12 920	Non (depuis 1981)	Anglais
Pays d'Amérique Centrale et du Sud					
Suriname	232	519 740	5 515	Non (depuis 1975)	Néerlandais, hindi
Guyana	594	762 498	1 602	Non (depuis 1966)	Anglais
Guyane française	-	219 266	20 274	Oui	Français

Sources : CEPII, Banque mondiale

Dans l'étude, les 3 DFA seront comparés aux autres pays et territoires de la Caraïbe proches incluant les 23 îles de la Caraïbe ainsi que le Belize, la Guyana et le Suriname.

Tableau 3 : Pays retenus dans le champ de l'étude

Zone « déclarante »	Composition
DFA (3)	Guadeloupe (dont Saint-Martin et Saint-Barthélemy ¹), Martinique, Guyane
Caraïbe 1 (23 + 3) Parfois scindée entre PTOM et ACP (i.e. membres du CARIFORUM)	Iles de la Caraïbe (23) dont : - Pays membres du CARIFORUM (13) : Antigua et Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, La Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, République Dominicaine, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago - PTOM (8) : Anguilla, Antilles néerlandaises (Bonaire, Curaçao, Saba, Saint-Eustache, Sint Maarten), Aruba, Bermudes, îles Caimans, îles Turques et Caïques, îles Vierges britanniques, Montserrat - <i>Autres</i> (2) : <i>Porto Rico, îles Vierges américaines</i> ² Pays d'Amérique Centrale et du Sud ayant une ouverture sur la Caraïbe et membres du CARIFORUM (3) : Belize, Guyana, Suriname
Pays partenaires	Composition
DFA	Voir <i>supra</i> .
Caraïbe 1 (dite Caraïbe proche)	Voir <i>supra</i> .
Caraïbe 2 (dite Caraïbe éloignée)	(Autres) Pays d'Amérique Centrale et du Sud membres de l'Association des Etats de la Caraïbe (ACS) : Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Venezuela
Amérique latine (autres pays)	Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Equateur, Paraguay, Pérou, Uruguay
Amérique du Nord	Etats-Unis (<i>dont Porto Rico, îles Vierges américaines</i>), Canada
France dont Outre-mer	France métropolitaine, La Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Wallis et Futuna
Union européenne (autres)	26 pays membres hors France
Suisse	-
Asie	Chine, Hong-Kong, Taiwan, Japon, Singapour, Corée du Sud
Océanie	Australie, Nouvelle-Zélande

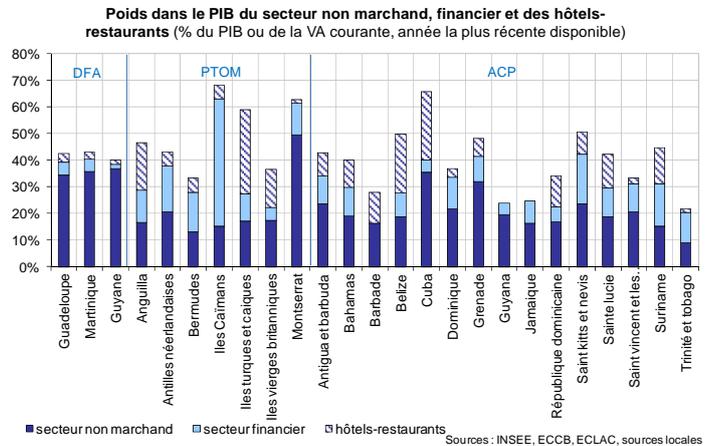
¹ Bien que ces deux territoires soient distincts de la Guadeloupe depuis 2008, leurs échanges commerciaux (et autres données économiques telles que le PIB) ne sont pas encore isolés dans les statistiques douanières (ou de façon irrégulière).

² En pratique, ces deux territoires ne seront en fait généralement pas pris en compte comme pays déclarants faute de données disponibles dans les bases ONU / BACI.



2 - Mais des différences significatives

D'un point de vue institutionnel, les trois DFA se distinguent des autres pays et territoires de la zone considérée (cf. encadré 3) d'abord en étant les seuls rattachés à la France et, en conséquence, au sein desquels le français est la langue officielle¹⁴ (contre 18 pays ou territoires caribéens où l'anglais est la langue officielle). Ce sont ensuite ceux qui sont le plus étroitement liés à leur métropole (cf. encadré 4) et en conséquence à l'UE (seules RUP). Seuls Porto Rico et les îles vierges américaines semblent entretenir des liens institutionnels aussi forts avec leur métropole (Etats-Unis). Dans le même temps, les 3 DFA se situent en dehors des accords d'intégration régionale relativement poussés au sein de la Caraïbe. Seuls les PTOM néerlandais en sont également à ce point exclus. Néanmoins, avec la signature de l'APE en 2008, les DFA devraient progressivement bénéficier d'une ouverture accrue sur leur région (aux dispositions particulières près évoquées dans l'encadré 2). Enfin, un autre critère de différenciation est l'utilisation de l'euro dans les départements français, alors que la majorité des pays et territoires de la zone (19) utilisent le dollar américain ou ont une monnaie à parité fixe avec celui-ci. **D'un point de vue économique**, le poids du secteur non marchand est plus élevé dans les DFA que dans les économies voisines : il y représente environ un tiers du PIB contre de l'ordre de 20 % en moyenne dans les autres pays et territoires de la région. Les secteurs financier et de l'hôtellerie-restauration ressortent *a contrario* généralement moins développés dans les économies dominiennes de la Caraïbe, même si une forte hétérogénéité prévaut (le secteur financier représente par exemple près de la moitié de l'économie des îles Caïmans contre 4 % au Guyana).



Encadré 4 : Les liens institutionnels des PTOM, de Porto Rico et des îles Vierges américaines avec leur métropole

Les PTOM de la Caraïbe sont dans une situation relativement différente, vis-à-vis de leur métropole respective (Royaume-Uni, Pays-Bas), de celle des DFA¹⁵.

Les **PTOM britanniques** bénéficient d'une large autonomie vis-à-vis du Royaume-Uni. Autonomie institutionnelle d'une part : pour plusieurs d'entre elles, seules des compétences dans les secteurs de la défense, de la sécurité intérieure et des affaires étrangères restent dévolues au Royaume-Uni (c'est le cas aux Bermudes, aux îles Vierges britanniques, aux îles Caïmans). Pour d'autres où la gouvernance britannique est plus forte (dans le secteur financier par exemple), un mouvement vers davantage d'autonomie est à l'œuvre (Anguilla dont le statut devrait évoluer vers une libre association avec le Royaume-Uni, îles Turques et Caïques). Autonomie économique d'autre part : seul Montserrat, très petit territoire (moins de 5 000 habitants) soumis aux éruptions volcaniques, bénéficie encore d'un soutien budgétaire britannique conséquent. Les autres géographies sont quasiment auto-suffisantes sur le plan budgétaire. Pour illustration, Anguilla a cessé de bénéficier d'un soutien budgétaire de la Grande-Bretagne depuis 1985 (ce qui ne l'empêche pas d'avoir des finances publiques équilibrées). En outre, alors que les départements et territoires d'outre-mer français perçoivent un financement important de la part de l'Agence française de développement (AFD), le Department for International Development (DFID), équivalent britannique de l'AFD, ne finance que Montserrat. Enfin, certains de ces territoires ne bénéficient pas des fonds FED européens compte tenu de leur niveau de PIB par tête élevé (Bermudes, îles Vierges britanniques, îles Caïman).

Les **PTOM néerlandais** semblent dans une certaine mesure être davantage liés aux Pays-Bas. Ainsi, ils font partie intégrante du Royaume des Pays-Bas. Toutefois, si Bonaire, Saint-Eustache et Saba sont des municipalités (à statut particulier) directement rattachées au Royaume, Aruba (indépendante des Antilles néerlandaises depuis 1986), Curaçao et Sin Maarten ont le statut de « pays autonomes » (depuis octobre 2010, les Antilles néerlandaises en tant que telles ont été dissoutes). Ainsi, même si les affaires étrangères et la défense y restent dévolues aux Pays-Bas, la gestion des affaires intérieures incombe aux autorités locales. A noter que, dans le cadre de l'évolution institutionnelle des Antilles néerlandaises effective depuis 2010, les Pays-Bas ont été néanmoins amenés à intervenir dans le domaine des finances publiques, eu égard aux importants problèmes budgétaires rencontrés (dette publique des Antilles néerlandaises dans leur ensemble de l'ordre de 80 % du PIB en 2007¹⁶).

Porto Rico et les **îles Vierges américaines**, respectivement Etat libre associé aux Etats-Unis et territoire organisé non incorporé des Etats-Unis, semblent de leur côté bénéficier d'une autonomie beaucoup plus limitée. Ainsi, pour illustration, à Porto Rico, le gouvernement fédéral américain est compétent dans des domaines aussi variés que le commerce, les affaires étrangères, la politique douanière, la défense, la sécurité, les communications, l'agriculture et la sécurité sociale.

¹⁴ Même s'il est également l'une des langues officielles à La Dominique (avec l'anglais) et à Haïti. Par ailleurs, le créole, langue non officielle, est utilisé dans la plupart des pays / territoires caribéens (y compris dans les DFA), sous une forme toutefois différente selon les territoires (Sénat, 2009).

¹⁵ Ou même de celle des COM du Pacifique.

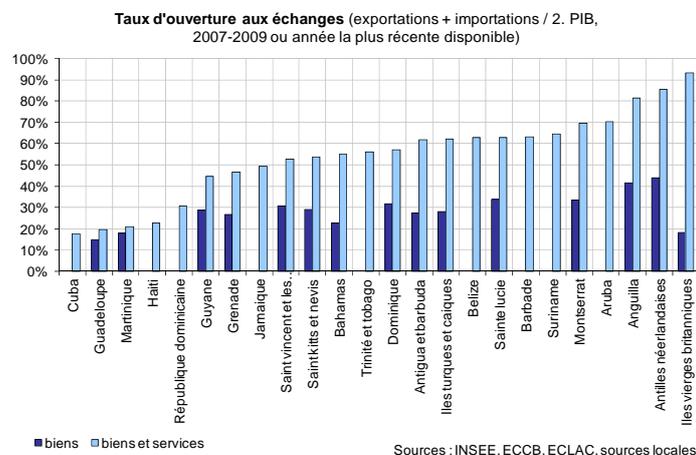
¹⁶ En 2008, les Pays-Bas ont décidé de procéder à une annulation de 70 % de la dette des Antilles néerlandaises en échange du maintien du contrôle du Royaume sur l'application de la loi et sur les finances publiques. L'objectif était de ramener à un niveau acceptable la dette publique léguée aux nouvelles entités.



III – LA STRUCTURE DES ÉCHANGES COMMERCIAUX DES DFA COMPARÉE À CELLE DES AUTRES PAYS ET TERRITOIRES CARIBÉENS

1 - Des échanges globalement plus limités

Les **Antilles françaises** sont nettement moins ouvertes aux échanges que les autres pays et territoires de la zone (environ 20 % sur le champ biens et services contre une moyenne proche de 60 % chez les autres pays et territoires de la Caraïbe¹⁷). En revanche, la **Guyane**, qui bénéficie d'une activité spatiale et d'une activité aurifère importantes¹⁸, affiche une ouverture sur l'extérieur, certes inférieure, mais plus proche de celle observée chez ses voisins (45 %).



Cette moindre ouverture, en particulier dans les Antilles françaises, s'explique en partie par une propension à exporter des biens et services plus faible (de l'ordre de 8 % à la Guadeloupe et à la Martinique en 2007, d'un tiers en Guyane, elle atteint plus de 40 % dans les pays membres de l'ECCU par exemple). En particulier, **les importations de biens des DFA représentent près de 10 fois la valeur de leurs exportations**. La propension à importer des biens et services des DFA est également en retrait par rapport à celle des autres économies de la région¹⁹.

2 - Des échanges avec la région plus réduits et concentrés sur quelques pays

DFA – Caraïbe : des relations commerciales limitées. Les échanges de biens des DFA avec leur région représentaient 12 % de l'ensemble de leurs échanges sur la période 2007-2009, et seulement 7% hors échanges intra-DFA²⁰. Le poids de la Caraïbe hors DFA y ressort particulièrement faible côté exports (4 % des exports des Antilles françaises ; 2 % de celles de la Guyane). Les échanges des autres pays et territoires de la Caraïbe avec leur région ressortent plus significatifs, puisqu'ils atteignaient 22 % sur la période 2007-2009, quasi-exclusivement hors DFA. Cette proportion atteint même près d'un tiers pour les PTOM de la zone. D'ailleurs, pour ce sous-ensemble, les pays de la Caraïbe éloignée constituent le premier partenaire commercial²¹, à quasi-égalité avec l'Amérique du Nord (cf. *infra*).

¹⁷ Un constat proche, vis-à-vis des autres petites économies insulaires dans le monde, avait été fait dans CEROM (2007).

¹⁸ L'activité aurifère a toutefois marqué le pas depuis 2006 en raison de la fermeture de comptoirs d'or, suite aux régularisations imposées par la Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE) au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (cf. rapport annuel de l'IEDOM de la Guyane, 2009).

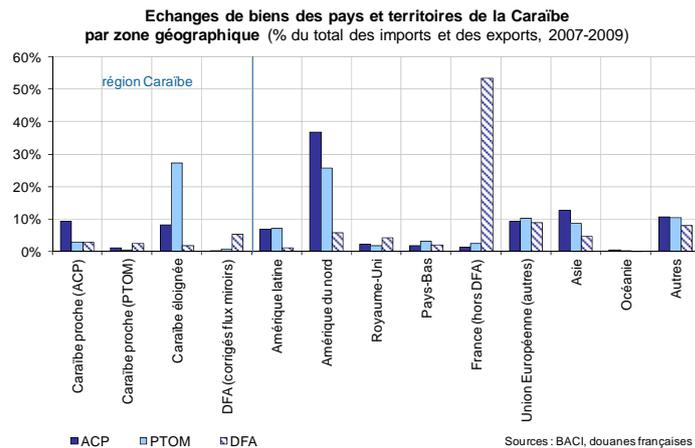
¹⁹ Sur le champ des biens et services, elle se situe aux environs d'un tiers dans les Antilles françaises en 2007, à près de 60 % en Guyane contre 75 % dans les pays membres de l'ECCU.

²⁰ En perspective historique, le poids de la Caraïbe (hors DFA) dans les échanges des DFA ressort relativement stable depuis 1998 autour de ce chiffre.

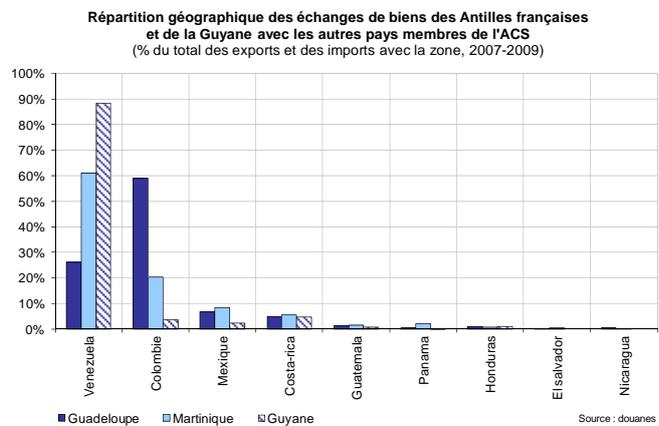
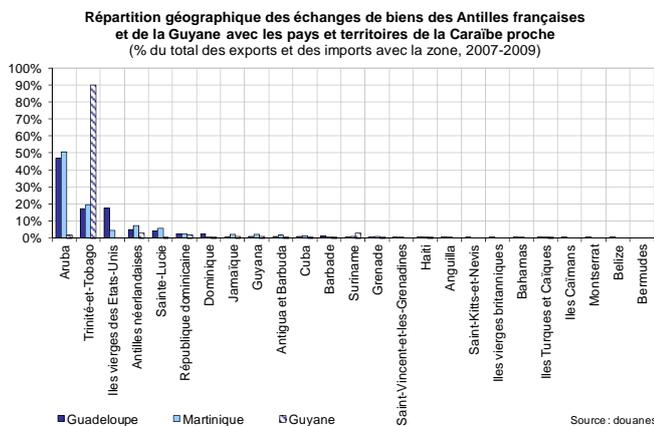
²¹ Plus des trois quarts de ces échanges sont des importations, principalement en provenance du Venezuela (environ 75 %) et du Mexique (environ 20 %).



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité



Les échanges des DFA avec le reste de la Caraïbe sont en outre concentrés sur quelques pays. Cinq pays ou territoires de la Caraïbe proche représentaient ainsi en 2007-2009 près de 90% des échanges des Antilles françaises avec cette zone, à savoir Aruba, Trinité et Tobago, les îles vierges des Etats-Unis, les Antilles néerlandaises et Sainte-Lucie. La Guyane échangeait quant à elle, avec cette zone, quasi exclusivement avec Trinité et Tobago (90 % de ses échanges, essentiellement composés d'importations de produits énergétiques, cf. *infra*). Deux pays dominent les échanges des DFA avec la Caraïbe plus éloignée (autres pays membres de l'ACS) : le Venezuela et la Colombie (plus de 80 % des échanges de la Guadeloupe et de la Martinique sur la période 2007-2009). Le Venezuela seul représentait près de 90 % des échanges de la Guyane avec cette zone (en grande partie des importations de ciments hydrauliques, cf. *infra*)²².



En outre, dans le cas de la Guyane, l'étude d'ITD – EU (2010) évoque le caractère **irrégulier** des échanges avec les pays de la région (en particulier des exports), reflétant des circonstances conjoncturelles ou des « coups commerciaux » plutôt qu'une relation de long terme. Ainsi, au cours des 12 dernières années, la Guyane a exporté 3 fois en moyenne vers chacun des pays et territoires de la Caraïbe contre 7 à 8 fois pour les Antilles françaises vers chacune de ces économies.

²² La concentration des échanges des pays et territoires de la Caraïbe (proche) entre eux et avec les pays de la Caraïbe éloignée est également relativement forte, mais moins marquée que pour les DFA : les cinq premiers pays ou territoires de la Caraïbe proche représentaient en 2007-2009 moins de 70 % du total de leurs échanges avec cette zone ; les deux premiers pays de la Caraïbe éloignée (Venezuela, Mexique) représentaient environ 65 % du total de leurs échanges avec cette zone.



Encadré 5 : Les DFA : un client important... des DFA, en lien avec la présence de la SARA à la Martinique mais pas seulement

Les DFA exportent une part importante de leurs produits entre eux. Ainsi, en 2007-2009, plus du tiers des exportations de biens des DFA étaient destinées aux autres DFA (50 % s'agissant de la Martinique). Pour la **Martinique**, cette part élevée est essentiellement liée à la présence de la Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA) sur ce territoire. En effet, 75 % des biens martiniquais exportés vers la Guadeloupe et la Guyane sont constitués de produits énergétiques (voir *infra*). La **Guadeloupe** exporte quant à elle vers ses consœurs caribéennes essentiellement des autres produits industriels (45 %), des biens d'équipement (26 %), en particulier des appareils téléphoniques (11 % ; des réexpéditions selon l'INSEE, 2010) et des produits des Industries agro-alimentaires (IAA) (16 %). Enfin, les exportations de la **Guyane** vers les autres DFA sont dominées par les produits des IAA (45 %), en particulier par les poissons et les crevettes, ainsi que les autres produits industriels (39 %) incluant notamment le bois.

Tableau 4 : Composition sectorielle des exportations des DFA entre eux (niveau agrégé de la nomenclature)

% du total des exports de la Guadeloupe (resp. Martinique, Guyane) vers les DFA (2007-2009)				
Exportations de...	Guadeloupe	Martinique	Guyane	DFA
... Vers				
DFA (% des exportations totales)	25%	50%	13%	34%
DFA dont	100%	100%	100%	100%
Autres produits industriels	45%	9%	39%	19%
Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	26%	3%	9%	9%
Produits des industries agroalimentaires (IAA)	16%	11%	45%	14%
Produits pétroliers raffinés et coke	5%	75%	0%	55%

Sources : douanes, calculs IEDOM

Tableau 5 : 5 premiers produits exportés par les DFA entre eux (niveau NC8²³ de la nomenclature douanière, 2007-2009)

catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
téléphones mobiles	11%	gas oil de pétrole (teneur soufre <= 0,05 %)	34%	poissons de mer	36%
verres de lunetteries en verre	4%	essences pour moteur	27%	bois de mahogany	11%
insecticides	2%	fuel oil de pétrole	9%	éléments structuraux pour construction des sols, etc.	11%
verres de lunetteries en matières autres que le verre	2%	eaux	3%	crevettes	8%
gas oil de pétrole	2%	gas oil de pétrole (teneur soufre > 0,05 %)	3%	or	5%
5 premiers produits	22%	5 premiers produits	76%	5 premiers produits	71%

3 - Des échanges plus importants avec l'Union européenne et à l'inverse plus réduits avec les Etats-Unis

L'Union européenne est le premier partenaire commercial des DFA ; leurs échanges avec l'Amérique du Nord sont en revanche limités. Les **importations** des Antilles françaises proviennent principalement de **l'Union européenne** (aux ¾ sur la période 2007-2009) et, en particulier, de la France (hors DFA, près de 60 %) ²⁴. L'Union européenne constitue également un fournisseur clé de la Guyane française (plus de 50 % de ses importations et les deux tiers de celles dont le pays partenaire est identifié par les douanes ²⁵). La part de la France (hors DFA) dans les importations guyanaïses, évaluée à plus de 40 %, a eu néanmoins tendance à diminuer depuis dix ans au profit notamment de la Russie. Une forte augmentation des importations de biens d'équipement en provenance de ce pays est ainsi constatée depuis 2007 en lien avec le chantier Soyouz. **L'Union européenne** constitue également le premier client des DFA (plus de la moitié de leurs **exportations** dont 44 % vers la France hors DFA). La part des autres pays de l'Union européenne est particulièrement élevée en Guyane (20 %), qui présente en outre la particularité d'exporter une part importante de ses biens vers la Suisse (17 % ; 3^e client de la Guyane), du fait du commerce de l'or (88 % des exportations de la Guyane vers ce pays). **L'Amérique du Nord** constitue en revanche un partenaire commercial marginal des DFA : elle représente seulement 3 % de ses exportations et 6 % de ses approvisionnements. *A fortiori*, le poids de l'Amérique Latine, autre marché relativement proche, est très faible (1 % des échanges de biens des DFA).

²³ Nomenclature Combinée à 8 chiffres.

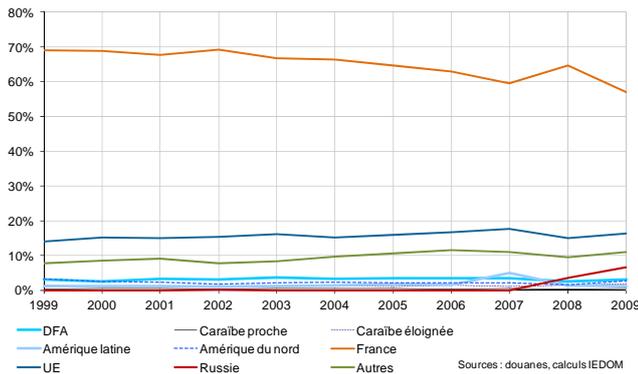
²⁴ Ces parts apparaissent relativement stables dans le temps au cours des dix dernières années.

²⁵ Les données douanières bilatérales de la Guyane souffrent ainsi d'une proportion élevée d'importations (près d'un quart) dont le pays fournisseur n'est pas identifié par les déclarants. La majorité des importations dont l'origine géographique est non identifiée concerne d'autres produits industriels et des biens d'équipement (80 %).

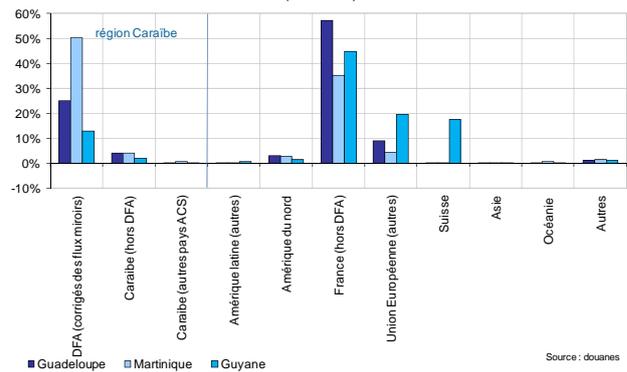


Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Importations de biens (hors énergie) de la Guyane par zone géographique
(% du total des imports dont le pays est identifié)

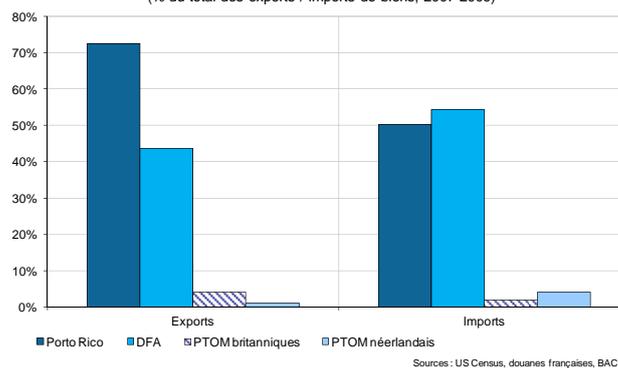


Répartition géographique des exportations de biens en 2007-2009
(% du total)



L'Amérique du Nord, et en particulier les Etats-Unis, constitue le premier partenaire commercial des autres pays et territoires de la Caraïbe. Dans le même temps, les territoires de la zone encore rattachés à une métropole européenne (PTOM) échangent relativement peu avec celle-ci. L'Amérique du Nord représente un tiers des approvisionnements des autres pays et territoires de la Caraïbe et plus de 40 % de leurs exportations de biens²⁶. En revanche, leurs échanges avec l'Union européenne sont beaucoup plus limités (15 %) y compris pour les pays institutionnellement liés à une métropole européenne (cf. encadré 4). Montserrat et Aruba, qui sont les deux territoires qui importent le plus de leur métropole (respectivement, le Royaume-Uni et les Pays-Bas), importent de celle-ci généralement à peine 10 % de leurs marchandises (sur la période 1998-2009). De même, les îles Vierges britanniques et Montserrat, géographies qui exportent le plus vers le Royaume-Uni, n'exportent qu'environ 6-7 % de leurs produits vers celui-ci. Ce résultat, cohérent avec les sources locales²⁷, est vraisemblablement à relier avec la plus grande autonomie économique de ces territoires (à l'exception de Montserrat). Il contraste fortement avec le poids commercial de la France (hors DFA) dans les échanges des DFA qui atteint, comme on l'a évoqué, plus de 50 %. Ce phénomène semble général dans les territoires français puisque même pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, PTOM subissant un éloignement géographique fort avec la France métropolitaine, le poids de leurs échanges avec celle-ci représente plus d'un quart du total de leurs échanges de marchandises. En revanche, la relation commerciale étroite entre les DFA et la France (hors DFA) peut être comparée à celle entretenue entre Porto Rico et les Etats-Unis (plus de 60 % des échanges de Porto Rico se font avec les Etats-Unis) même si, dans ce cas, la proximité géographique peut justifier en partie l'intensité des échanges²⁸. A noter enfin que le poids des échanges des pays et territoires de la Caraïbe avec l'Union européenne (hors métropoles française, britannique et néerlandaise) est sensiblement le même (aux alentours de 10 %), que l'on considère les pays ACP, les PTOM ou les DFA²⁹.

Poids des échanges avec la métropole
(% du total des exports / imports de biens, 2007-2009)



²⁶ Même si une certaine hétérogénéité prévaut dans la zone : ainsi, l'Amérique du Nord représente seulement 6% des imports de biens des îles Vierges britanniques en 2007-2009 et 1 % des exports de Cuba ; à l'opposé, elle pèse 80 % des importations des îles Turques et Caïques et 65 % des exportations d'Aruba.

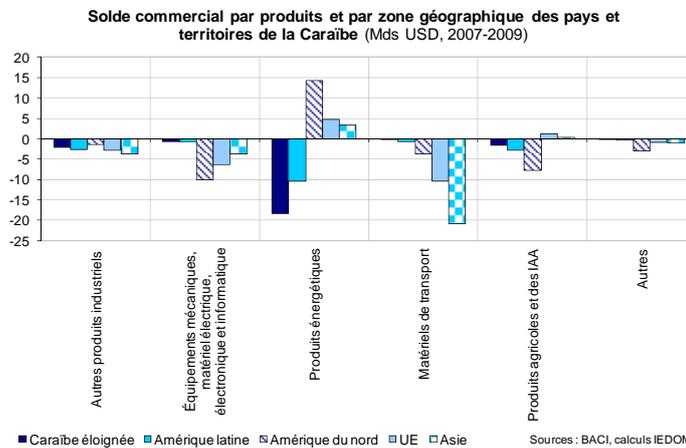
²⁷ Pour les pays ACP, le poids estimé du Royaume-Uni dans les échanges ressort plus faible que dans Egoumé-Bossogo et Mendis (2002), en raison d'une différence de champ (champ géographique des pays déclarants plus réduit dans cette étude). En outre, la période temporelle retenue y est différente (elle s'arrête à 1999). Sur le même champ pays et pour des années proches (1998-1999), on trouve ainsi un écart moindre (8 % contre 12 %). Finalement, la source utilisée est différente (FMI dans Egoumé-Bossogo et Mendis (2002), BACI dans la présente étude). Or, dans la base FMI, les données bilatérales collectées ne sont pas harmonisées.

²⁸ En revanche, l'on ne dispose pas de chiffres pour les îles Vierges américaines.

²⁹ Ceci est probablement le résultat d'un régime commercial relativement proche entre les 3 types de territoires (même si le régime PTOM / RUP est considéré comme légèrement plus favorable).



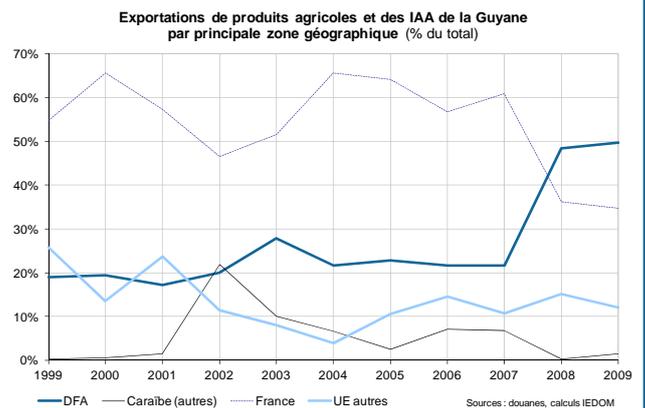
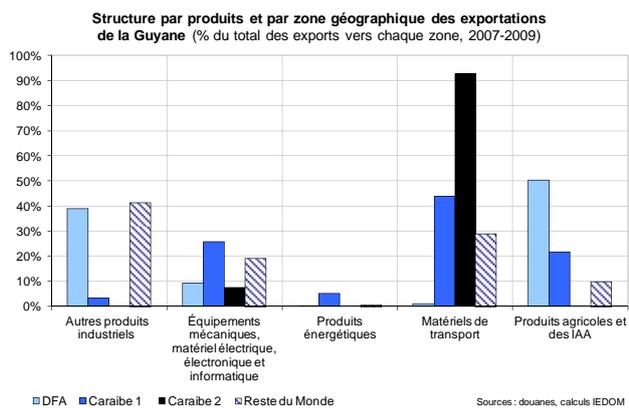
Les échanges des DFA avec la zone asiatique sont beaucoup plus faibles que ceux observés pour les autres pays et territoires de la Caraïbe. Alors que l'Asie ne représentait que 5 % des flux commerciaux des DFA (essentiellement côté imports) en 2007-2009, elle représentait plus de 10 % de ceux des autres pays et territoires caribéens (jusqu'à près de 15 % côté imports). En outre, ce poids a été multiplié par deux entre 1998 et 2009³⁰. Les biens importés de cette zone sont principalement constitués de matériels de transport : ainsi, les pays et territoires caribéens importent plus de 50 % de leurs matériels de transport de la zone asiatique (il s'agit plus particulièrement de matériels de navigation maritime et fluviale et de voitures automobiles en provenance de la Corée du Sud, du Japon et de la Chine)³¹.



NB : Pour les analyses (descriptives) par produits, seules les données issues de BACI (hors DFA isolés ; voir encadré 9 infra) sont utilisées. Ceci n'est pas très problématique dans la mesure où les échanges des pays et territoires de la Caraïbe avec les DFA pèsent moins de 0,5% de leurs échanges totaux (cf. *supra*).

Encadré 6 : Les échanges de la Guyane, quelques spécificités

Comme on l'a évoqué, les échanges commerciaux de la Guyane présentent quelques spécificités par rapport à ses consœurs dominiennes de la région liées à la présence d'une industrie aurifère et spatiale développée : elle est ainsi plus ouverte aux échanges que les autres DFA ; elle exporte une part plus importante de ses biens vers la zone Europe (autres pays de l'Union Européenne ; Suisse qui constitue son 3^e client) ; le poids de la métropole française dans ses imports comme dans ses exports a tendance à diminuer depuis une dizaine d'années au profit d'autres partenaires (côté imports, de la Russie depuis 2007, en lien avec le chantier Soyouz, et des autres DFA ; côté exports, de la Suisse et des autres pays de l'Union européenne). En outre, elle exporte davantage de biens manufacturés que les autres DFA (90 % de ses exports en 2007-2009 dont majoritairement des autres produits industriels – incluant le bois et l'or – des biens d'équipements et du matériel de transport – en lien avec l'industrie spatiale). Enfin, elle présente la spécificité d'exporter une part presque aussi importante de ses produits agricoles et des IAA vers la région Caraïbe (dont majoritairement vers les autres DFA) que vers la France (un peu plus de 40 %)³².



³⁰ A noter que la part de l'Asie est désormais identique à celle occupée par l'Union européenne dans les importations caribéennes ; en revanche, elle reste très inférieure à celle de l'UE côté exports (6 % contre 16 %) compte tenu des accords commerciaux préférentiels dont bénéficient les pays et territoires de la Caraïbe vis-à-vis du marché européen.

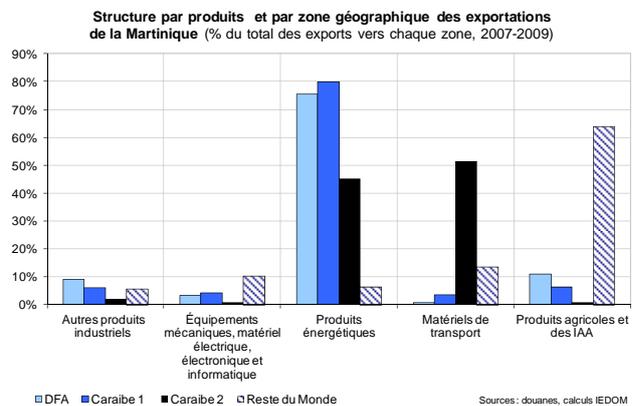
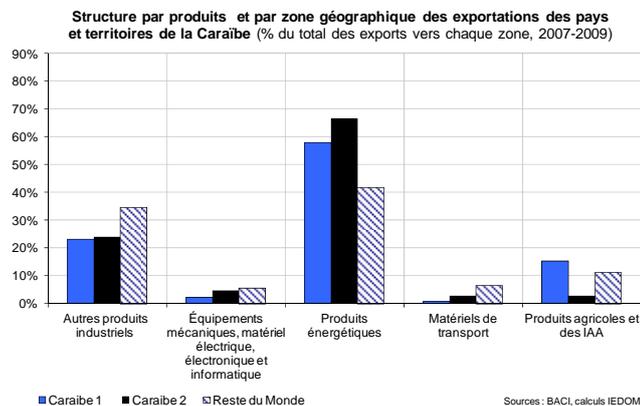
³¹ Le poids de l'Asie dans les échanges caribéens pourrait en outre augmenter au cours des années à venir en lien avec la mise en place d'une 3^e écluse au niveau du canal de Panama d'ici 2014.

³² L'effet ciseaux en 2008 sur les exportations France / DFA s'explique principalement par les ventes de crevettes (en forte baisse vers la métropole et *a contrario* en nette hausse vers les autres DFA).



4 - Des échanges marqués par le poids des produits pétroliers, comme dans les autres pays et territoires de la région, et peu diversifiés

Les échanges des DFA, comme ceux des autres pays et territoires voisins, sont constitués en grande partie de produits énergétiques. Toutefois, leur place y est moins prépondérante (près d'un tiers du total de leurs exports contre 45 % chez leurs voisins en 2007-2009³³), au profit des produits agricoles et des IAA. Cette concentration sectorielle vers les produits énergétiques est particulièrement forte au niveau des échanges intra-Caraïbe des DFA, comme de ceux de leurs voisins (de près de 50 % à environ 80 % selon la sous-zone considérée). Au second rang (resp. premier) des produits échangés par les Antilles françaises (resp. la Guyane) avec la Caraïbe éloignée, on compte les autres produits industriels, et en particulier des ciments hydrauliques en provenance du Venezuela. Les échanges des DFA et des autres géographies caribéennes avec le reste du Monde sont en revanche dans l'ensemble plus diversifiés. Côté importations, les DFA et les autres pays et territoires de la région achètent hors Caraïbe principalement des biens manufacturés (au moins les deux tiers de leurs imports en provenance du reste du Monde). Néanmoins, alors que les Antilles françaises exportent majoritairement hors zone des produits agricoles et des IAA (environ les deux tiers de leurs exports vers le reste du Monde), en particulier à destination de la France (hors DFA)³⁴, les autres pays et territoires de la Caraïbe y exportent surtout des produits énergétiques (vers l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud notamment) et des autres produits industriels (surtout des produits chimiques). La Guyane se distingue à la fois des Antilles françaises et des autres pays et territoires de la Caraïbe (cf. encadré 6) en exportant vers le Reste du Monde essentiellement des autres produits industriels (or, bois) et du matériel de transport (lié à l'industrie spatiale).



Dans les DFA, comme dans les autres pays et territoires de la Caraïbe, l'importance des produits énergétiques dans les échanges commerciaux découle d'une volonté politique et stratégique. Côté français, l'objectif était d'assurer l'indépendance énergétique des Antilles françaises (Assemblée nationale, 2009) : ce motif a ainsi présidé à la création de la SARA à la Martinique en 1969 par le général de Gaulle, dans un contexte international de guerre froide (cf. encadré 7). Il s'agissait alors de renforcer la présence nationale par l'implantation sur le sol antillais de compagnies pétrolières françaises (Elf, Total), alors que l'approvisionnement des DFA dépendait à ce moment-là de sociétés étrangères (Esso, Shell, Texaco). La production énergétique des autres pays et territoires du bassin caribéen est quant à elle intimement liée à la volonté des Etats-Unis de disposer d'approvisionnements en hydrocarbures dans sa zone d'influence. On peut citer le développement des premières raffineries par des compagnies américaines dans les années 20 à Curaçao et à Aruba et, après 1945, à Trinidad et Tobago. Ainsi, alors que dans les DFA la SARA a été créée afin de servir le marché antillais français (et la Guyane), dans les autres géographies caribéennes, l'objectif poursuivi était à la fois de servir le marché strictement local mais aussi le marché nord-américain.

³³ Côté imports, ces produits pèsent 17 % pour les DFA contre 32 % pour les autres pays et territoires de la Caraïbe.

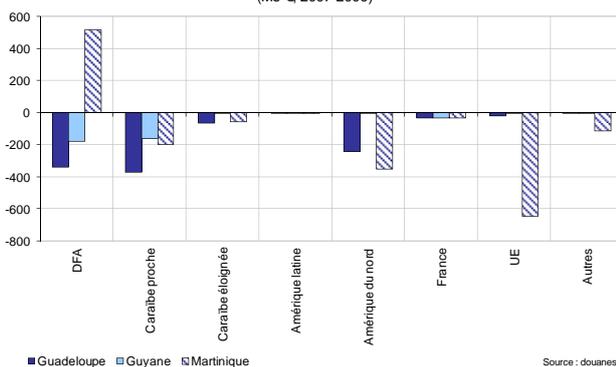
³⁴ Plus de 70 % des exportations de produits agricoles et des IAA sont réalisées vers la France (hors DFA) sur la période 2007-2009 ; en outre, plus de 60 % des produits exportés vers la France (hors DFA) par les DFA sont des produits agricoles et des IAA.



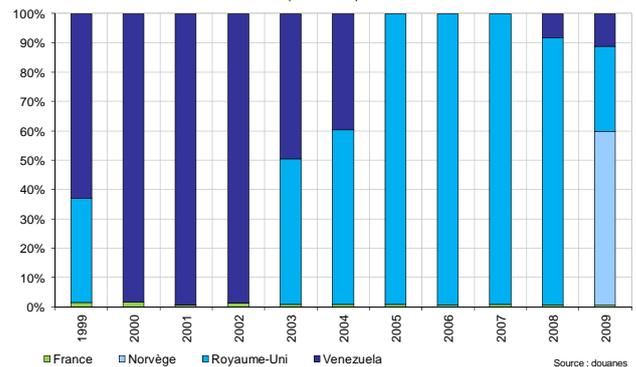
Encadré 7 : Le circuit des produits énergétiques dans la Caraïbe

Echanges énergétiques des DFA : des ventes quasi-exclusivement inter-DFA ; des approvisionnements plus diversifiés, même si le pétrole brut provient essentiellement de la mer du Nord. Au sein des DFA, les échanges énergétiques de la **Guadeloupe** et de la **Guyane** sont essentiellement composés d'importations de produits pétroliers raffinés (à respectivement 91 % et 98 % sur la période 2007-2009). Bien qu'une part importante de ces produits provienne de la Martinique (resp. un tiers et près de la moitié), celle-ci ne constitue pas le seul fournisseur de la Guadeloupe et de la Guyane. Jusqu'en 2006, la quasi-totalité des produits énergétiques importés par la Guyane provenait de Trinidad et Tobago. Ce n'est que depuis 2007, suite à l'application de normes européennes en matière de qualité des carburants (avril 2007)³⁵, que celle-ci a diversifié ses approvisionnements en faveur des DFA et, dans une moindre mesure, de la France métropolitaine (9 %). La Guadeloupe importe quant à elle une part non négligeable de ses produits énergétiques de la Caraïbe, en particulier d'Aruba, et des Etats-Unis (chacun pèse autour de 20% en 2007-2009). A la Guadeloupe, une réorientation des approvisionnements en faveur de la Martinique et des Etats-Unis a été observée dès 2003 au détriment de la Caraïbe proche (essentiellement de Trinité et Tobago) et de la France (hors DFA). La **Martinique** exporte majoritairement du pétrole raffiné, en quasi-totalité vers les autres DFA. Ses approvisionnements en hydrocarbures naturels se font depuis 2005 essentiellement en provenance du Royaume-Uni (en 2009 toutefois, près de 60 % de ses achats ont été faits auprès de la Norvège). La part du Venezuela est devenue résiduelle au cours des années récentes. Cette répartition géographique des approvisionnements en pétrole brut de la Martinique est en partie guidée par les contraintes techniques de la SARA, à la fois en termes de mode de raffinage et de taille³⁶, ainsi que par les normes européennes auxquelles elle est soumise. Ces contraintes excluent l'importation d'hydrocarbures en provenance du Golfe persique, du Venezuela et de la Russie³⁷ ; ceux-ci ne pourraient donc provenir que de la mer du Nord, des Etats-Unis et du Mexique³⁸. La SARA, dont les capacités de raffinage sont inférieures aux besoins locaux, importe également des produits raffinés : sur la période 2007-2009, ces achats proviennent majoritairement des Etats-Unis (55%) et d'Aruba (environ 25 %). Les achats de produits raffinés en provenance de Trinidad et Tobago et du Venezuela sont devenus minoritaires (respectivement 5 % et 1 % du total en 2009 contre respectivement jusqu'à 88 % en 2003 et 28 % en 1999). Au total, la Martinique (de même que l'ensemble des DFA) est importatrice nette de produits énergétiques (vis-à-vis de l'Union européenne, des Etats-Unis et de la Caraïbe proche).

Solde en produits énergétiques des DFA par zone géographique
(Mds €, 2007-2009)



Importations d'hydrocarbures naturels de la Martinique par pays
(% du total)



Echanges énergétiques des autres pays et territoires caribéens : un approvisionnement essentiellement régional (au sens large) ; des ventes destinées en grande partie au marché nord-américain. Les autres pays et territoires de la Caraïbe sont globalement importateurs nets de produits énergétiques (-14 Mds USD en 2007-2009) à l'exception de Trinité et Tobago (+22 Mds USD) et d'Aruba (+7 Mds USD)³⁹. Trinité et Tobago est en particulier le principal producteur pétrolier de la région Caraïbe selon l'US Energy Information Administration (EIA)⁴⁰.

³⁵ Suite à une plainte des concessionnaires automobiles guyanais, qui dénonçait la mauvaise qualité des carburants de Trinidad et Tobago et en conséquence la détérioration prématurée de certaines pièces de véhicules (Assemblée nationale, 2009).

³⁶ Selon l'Assemblée nationale (2009), c'est une raffinerie simple qui ne peut traiter des bruts trop lourds. En outre, sa taille relativement petite réduit les possibilités d'importer du pétrole de zones géographiques éloignées (ce qui, pour être rentable, nécessite un tonnage minimum).

³⁷ Selon l'Assemblée nationale (2009).

³⁸ Néanmoins, l'Assemblée nationale (2009) note que les compagnies pétrolières présentes aux Etats-Unis et au Mexique réservent ce pétrole aux raffineries américaines.

³⁹ Les six plus gros importateurs de la région sont en 2007-2009 : les Antilles néerlandaises, la République Dominicaine, Trinité et Tobago, Sainte-Lucie, les Bahamas et la Jamaïque (80 % des importations énergétiques de la zone).

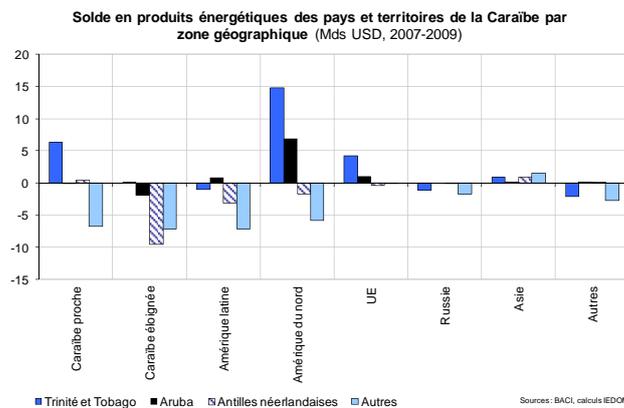
⁴⁰ En 2010, il a produit 147 000 barils de pétrole/jour (dont 100 000 de pétrole brut). Cf. <http://www.eia.gov/countries/cab.cfm?fips=TD>.



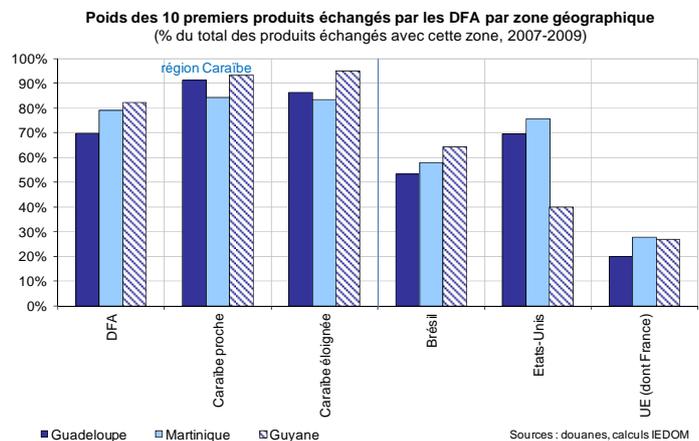
Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Encadré 7 (suite)

- Les **importations d'hydrocarbures naturels** proviennent principalement de la Caraïbe éloignée (près de 60 %), en particulier du Venezuela et du Mexique auprès desquels la plupart des pays caribéens bénéficient de tarifs préférentiels (notamment « San Jose Pact », « Venezuela-backed Petrocaraibe initiative »). Une part non négligeable de ces achats sont aussi issus de l'Amérique Latine (près d'un quart ; en particulier du Brésil). Les importations de *produits pétroliers raffinés* proviennent en majorité de l'Amérique du Nord (plus d'un tiers ; surtout des Etats-Unis), de la Caraïbe (plus d'un tiers ; notamment de Trinité et Tobago) et de l'Amérique Latine (environ 10 % ; surtout du Brésil).
- Les **exportations d'hydrocarbures naturels**, essentiellement réalisées par Trinité et Tobago, sont en grande partie destinées au marché nord-américain (près de 60 %), suivi de l'Union européenne (en particulier de l'Espagne). Celles de *produits pétroliers raffinés*, émanant principalement de Trinité et Tobago, d'Aruba et des Antilles néerlandaises, sont dirigées en grande partie vers l'Amérique du Nord (principalement les Etats-Unis) et la région Caraïbe (40 % chacune). A noter que la plus grande raffinerie de pétrole de la région se situe dans les îles Vierges américaines ; toutefois, les données ne nous permettent pas d'isoler ses échanges du reste des Etats-Unis (le même constat vaut pour Porto Rico).



Une analyse plus fine confirme que la diversification sectorielle des échanges intra-régionaux des DFA est très limitée. Ainsi, les exportations comme les importations des dix premières catégories de produits (considérées au niveau NC8 de la nomenclature douanière) représentent généralement plus de 80 % de la valeur de l'ensemble des exportations et des importations vers / de la Caraïbe (voir encadré 8 ci-après). Autre illustration : les Antilles françaises n'échangent qu'environ 500 types de produits différents avec les pays et territoires de la Caraïbe proche et moins de 300 pour la Guyane (contre de l'ordre de 5 500 types de produits avec les pays de l'Union européenne). La Guyane n'exporte même que deux types de produits distincts avec les pays de la Caraïbe éloignée. A noter que les exportations des DFA vers des marchés plus importants comme les Etats-Unis, le Brésil ou l'Union européenne sont également très concentrées, témoignant d'une base productive limitée⁴¹. En outre, selon l'étude d'ITD – EU (2010), pour la Guyane notamment, un nombre important de produits exportés ne portent pas sur des productions locales, mais correspondent à des réexportations de produits importés, sur lesquels il n'y a pas eu de création de valeur ajoutée (exemple des renvois de conteneurs vers l'Union européenne ou Trinité et Tobago ; renvois de matériels pour réparation ou maintenance vers l'Union européenne ; réexpéditions de téléphones de la Guadeloupe ; cf. encadré 8).



⁴¹ Puisque les exportations vers l'Union européenne ne sont soumises à aucune restriction tarifaire ou non tarifaire. En revanche, comme attendu, les biens importés de l'Union européenne sont beaucoup plus diversifiés (les dix premiers produits importés par les DFA pèsent moins de 30 % de leurs importations de cette zone).



Encadré 8 : les principaux produits échangés par les DFA avec leurs voisins

Exportations : Parmi les cinq produits phares exportés par la **Guadeloupe** vers les autres DFA, on trouve les téléphones mobiles (réexpéditions) et les verres de lunetteries. Vers la Caraïbe proche, ce sont les réexpéditions de produits pétroliers qui dominent, tandis que les ventes à destination de la Caraïbe éloignée concernent surtout les bateaux de plaisance⁴² et les papiers et cartons à recycler. S'agissant de la **Martinique**, outre les produits pétroliers, les eaux (vers les autres DFA), les sables, cailloux, graviers et pierres (vers la Caraïbe proche), les avions et autres véhicules aériens, les déchets industriels ainsi que les bateaux de plaisance (vers la Caraïbe éloignée) ressortent parmi les principaux produits vendus à la région Caraïbe. Les produits exportés par la **Guyane** vers les autres DFA sont principalement composés de poissons et crevettes, de bois et d'éléments de construction. Vers la Caraïbe proche, on trouve surtout des crevettes et des engins pour la construction. Figurent également les cadres et conteneurs, notamment vers Trinité et Tobago pour l'industrie de raffinage du pays. Enfin, les exportations guyanaises vers la Caraïbe éloignée sont essentiellement constituées de bateaux de pêche.

A noter que la composition des ventes des Antilles françaises vers l'Union européenne diffère nettement de celles à destination de la région Caraïbe (tout comme celles vers les Amériques) puisqu'elles concernent surtout des produits agricoles comme le sucre, les bananes, le rhum et les melons (voir annexe 2). Celles de la Guyane vers l'UE, outre l'or et les crevettes, sont constituées en grande partie de cadres et conteneurs, mais cela ne semble toutefois pas correspondre à une véritable source de revenu pour le territoire (renvoi à vide des conteneurs ayant servi à l'acheminement des marchandises importées⁴³).

Tableaux 6 à 8 : Principaux types de produits (NC8) exportés par les DFA vers la Caraïbe

Exportations de biens vers DFA (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
téléphones mobiles	11%	gas oil de pétrole (teneur soufre <= 0,05 %)	34%	poissons de mer	36%
verres de lunetteries en verre	4%	essences pour moteur	27%	bois de mahogany	11%
insecticides	2%	fuel oil de pétrole	9%	éléments structuraux pour construction des sols, etc.	11%
verres de lunetteries en matières autres que le verre	2%	eaux	3%	crevettes	8%
gas oil de pétrole	2%	gas oil de pétrole (teneur soufre > 0,05 %)	3%	or	5%
5 premiers produits	22%	5 premiers produits	76%	5 premiers produits	71%

Exportations de biens vers Caraïbe proche (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
gas oil de pétrole	45%	essences pour moteur	32%	cadres et conteneurs	36%
carburéacteurs	9%	fuel oil de pétrole	24%	crevettes	17%
outils à main	8%	sables naturels de toute espèce	11%	machines et appareils à mélanger	7%
ponts roulants, etc.	8%	cailloux et graviers	7%	excavateurs à chenilles, etc.	6%
essences pour moteur	5%	pierres, concassées, etc.	4%	essences pour moteur	5%
5 premiers produits	75%	5 premiers produits	79%	5 premiers produits	71%

Exportations de biens vers Caraïbe éloignée (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
bâteaux à voile	42%	avions et autres véhicules aériens	42%	bâteaux de pêche	93%
papiers et cartons à recycler, non-triés	27%	déchets ou débris de fer ou d'acier	34%	machines et appareils à emballer les marchandises ou à emballer les marchandises	7%
bâteaux - citernes	6%	déchets et débris d'aciers alliés	11%		
papiers et cartons à recycler etc.	5%	bâteaux à voile, autres que pour la navigation maritime	7%		
parties de postes téléphoniques d'usagers, etc.	4%	bâteaux à voile, pour la navigation maritime	2%		
5 premiers produits	84%	5 premiers produits	96%	5 premiers produits	100%

⁴² L'importance de ces ventes est favorisée dans les périodes de fin de défiscalisation où les investisseurs revendent les embarcations au bout des cinq années imposées par le dispositif selon l'INSEE (2006).

⁴³ La valeur attribuée est une valeur déclarative ; ces flux ont été conservés en cohérence avec l'INSEE.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Encadré 8 (suite)

Importations : Les cinq principaux produits importés par la Guadeloupe des autres DFA (Martinique) sont uniquement des produits pétroliers. Ceux qui sont achetés par la Guyane aux autres DFA comptent également des eaux. Les approvisionnements de la Martinique depuis les autres DFA sont principalement composés de poissons et crevettes, d'éléments de construction et de bois (Guyane). Outre les produits pétroliers dominants, on trouve, parmi les importations de la Guadeloupe et de la Martinique en provenance de la **Caraïbe proche**, du fil machine (Trinité et Tobago). Le ciment est prépondérant dans les achats des 3 DFA en provenance de la **Caraïbe éloignée**. Les huiles brutes de pétrole représentent néanmoins près de 40 % des achats de la Martinique en provenance de cette zone (Venezuela).

Tableaux 9 à 11 : Principaux types de produits (NC8) importés par les DFA de la Caraïbe

Importations de biens des DFA (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
gas oil de pétrole	39%	poissons de mer	23%	gas oil de pétrole	55%
essences pour moteur	38%	gas oil de pétrole	23%	essences pour moteur	21%
fuel oil de pétrole (teneur en poids de soufre > 1% mais <= 2%)	7%	crevettes	8%	eaux additionnées de sucre	4%
fuel oil de pétrole (teneur en poids de soufre > 2,8%)	6%	éléments structuraux pour construction des sols, etc.	8%	rhum	2%
butanes, liquéfiés, etc.	3%	bois de virola, ec.	7%	eaux non additionnées de sucre	2%
5 premiers produits	93%	5 premiers produits	68%	5 premiers produits	83%

Importations de biens de la Caraïbe proche (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
gas oil de pétrole	44%	gas oil de pétrole	44%	carburéacteurs	31%
carburéacteurs	32%	carburéacteurs	24%	fuel oil de pétrole	30%
fil machine	5%	fil machine	7%	gas oil de pétrole (teneur en poids de soufre > 0,2%)	19%
essences pour moteur	5%	essences pour moteur	3%	gas oil de pétrole (teneur en poids de soufre > 0,05% mais <= 0,2%)	5%
butanes, liquéfiés, etc.	2%	urée, etc. (engrais)	2%	butanes, liquéfiés, etc.	5%
5 premiers produits	87%	5 premiers produits	81%	5 premiers produits	89%

Importations de biens de la Caraïbe éloignée (2007-2009)					
catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
houilles	36%	huiles brutes de pétrole	39%	ciments	61%
ciments	29%	ciments	29%	poissons de mer	27%
carburéacteurs	5%	polyéthylène téréphtalate	4%	couches pour bébés et articles hygiéniques similaires	2%
gas oil de pétrole	5%	bitume de pétrole	4%	bitume de pétrole	2%
parties de chaudière à vapeur	3%	racines d'arrow-root et de salep	4%	carottes et navets	1%
5 premiers produits	78%	5 premiers produits	79%	5 premiers produits	93%



IV – LES DÉTERMINANTS DES ÉCHANGES DES DFA ET DES AUTRES PAYS ET TERRITOIRES CARIBÉENS : ÉLÉMENTS DE SOUTIEN ET FACTEURS DE FREIN

Comme dans la Note de l'Institut d'émission (IEOM, 2010) consacrée aux échanges régionaux de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, **les déterminants des échanges commerciaux bilatéraux des DFA ainsi que des autres pays et territoires de la Caraïbe proche sont identifiés à l'aide d'un modèle de gravité**. Selon ce modèle, qui s'inspire de la théorie newtonienne de la gravitation, les flux d'échanges bilatéraux sont positivement liés à la taille de chacun des partenaires (qui peut être mesurée par leur PIB) et négativement affectés par le niveau des « coûts de transferts » (le plus souvent appréhendés par la distance qui les sépare). Le modèle de gravité présente plusieurs avantages : d'abord, il constitue l'une des relations empiriques les plus stables et les plus robustes en économie (il est ainsi fréquent que le PIB et la distance expliquent à eux seuls plus des trois quarts des échanges bilatéraux) ; ensuite, il bénéficie, depuis l'introduction de la concurrence imparfaite dans la théorie du commerce international, de fondements microéconomiques solides ; enfin, il aurait un caractère relativement « universel », comme en atteste l'application de l'approche gravitationnelle à des flux de natures très diverses, au-delà des seuls échanges de biens, tels que les services, les investissements directs à l'étranger, les investissements de portefeuille ou la diffusion des technologies. Un autre avantage non négligeable d'un tel modèle est qu'il permet de mesurer les effets de facteurs structurels (propres à chaque pays ou couple de pays) au travers d'indicateurs qui jouent le rôle de variables de contrôle au sein de la relation gravitaire de base. On peut ainsi déterminer, par rapport à la « norme gravitaire », quel est le surplus de commerce attribuable à tel ou tel facteur (par exemple, le rattachement à une « métropole », l'appartenance à une zone de libre-échange ou encore une monnaie ou une langue commune)⁴⁴.

Encadré 9 : Données utilisées et forme générale du modèle estimé

- Estimations DFA

Les données d'échanges commerciaux utilisées proviennent des **douanes françaises**. Les flux totaux échangés, parfois scindés entre imports et exports, ont été modélisés. Les territoires à l'origine de ces flux (pays i) sont la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane (distingués ou non) ; les pays ou territoires partenaires (pays j) couvrent les (autres) DFA, la Caraïbe (proche ou éloignée), les Etats-Unis, le Canada, les pays d'Amérique Latine (autres que ceux de la Caraïbe), la France métropolitaine, les départements ou collectivités d'outre-mer françaises, les (autres) pays de l'Union européenne (agrégés), la Suisse, certains pays d'Asie, l'Australie et la Nouvelle-Zélande (voir tableau 3 *supra*). Les échanges inter-DFA ont fait l'objet d'une correction des flux miroirs (au niveau agrégé) selon le principe de la méthode utilisée par le CEPII (voir note de l'IEOM, 2010). Au total, les flux bilatéraux pris en compte couvrent plus de 90 % des flux totaux des DFA. Les flux considérés portent sur la période 1998-2009. Le nombre de points utilisés dans les estimations est généralement supérieur à 2 000 (sauf pour les estimations en coupe sur données moyennes).

Les données de PIB, de population et de taux de change utilisées proviennent de la **Banque Mondiale**, source parfois complétée par les instituts de statistiques locaux (INSEE pour les DFA, ECCB notamment). La distance et certaines indicateurs (langue, métropole) sont en majorité issues de la base Distance du **CEPII**.

Le modèle utilisé est le modèle de gravité. Plus précisément, les échanges bilatéraux des DFA ont été modélisés de la façon suivante :

$$\ln(1 + T_{ijt}) = \alpha + \beta_1 \cdot \ln(y_{it}) + \beta_2 \cdot \ln(N_{it}) + \beta_3 \cdot \ln(y_{jt}) + \beta_4 \cdot \ln(N_{jt}) + \beta_5 \cdot \ln(d_{ij}) + \beta_6 \cdot \ln(dr_{ijt}) + \beta_7 \cdot \ln(e_{ijt}) + \beta_8 \cdot I_{met} + \beta_9 \cdot I_{DFA} + \beta_{10} \cdot I_{OM} + \beta_{11} \cdot I_{RUP} + \beta_{12} \cdot I_{langue} + \beta_{13} \cdot I_{pétrole} + \gamma_t + \varepsilon_{ijt} \quad (1)$$

où T_{ijt} représente la somme des importations et des exportations de biens, y_{it} le PIB par tête en valeur de la Guadeloupe, de la Martinique ou de la Guyane, N_{it} la population de la Guadeloupe, de la Martinique ou de la Guyane, y_{jt} le PIB en valeur d'un pays partenaire j, N_{jt} la population d'un pays partenaire j, d_{ij} la distance absolue entre le pays i et le pays j, dr_{ijt} la distance relative entre le pays i et le pays j (voir note de l'IEOM, 2010), e_{ijt} le taux de change nominal entre le pays i et le pays j (côté à l'incertain⁴⁵, de telle sorte qu'une hausse de e_{ijt} correspond à une dépréciation de la monnaie du pays i et donc à une amélioration de sa compétitivité-prix⁴⁶), I_{met} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque l'origine ou la destination des échanges est la France métropolitaine, I_{DFA} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque les flux concernent les DFA entre eux, I_{OM} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays partenaire est un (autre) DOM ou COM, I_{RUP} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays partenaire est l'Union européenne (hors France), I_{langue} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays partenaire a le français comme langue officielle (c'est le cas du Canada, de La Dominique, d'Haïti et de la Suisse) ou le créole comme langue non officielle⁴⁷ (comme aux îles Vierges britanniques, à Sainte-Lucie et à Trinidad et Tobago), $I_{pétrole}$ une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays partenaire est un pays de la zone Caraïbe producteur de pétrole (Martinique, Trinidad et Tobago, Etats-Unis, Aruba et Venezuela) ; enfin γ_t représente l'indicatrice temps (dans le modèle à effets fixes temps).

Plusieurs formes de ce modèle ont été testées : modèle « pool » ; modèle en coupe (à partir de la moyenne des données sur la période 1998-2009 ou des sous-périodes) ; modèle à effets fixes temps (qui sera privilégié).

⁴⁴ Voir la Note de l'IEOM pré-citée pour plus de détails sur le modèle de gravité (notamment références).

⁴⁵ 1 unité de la monnaie du pays j = ... unités de la monnaie du pays i.

⁴⁶ Faute d'indicateurs de prix à l'importation et à l'exportation disponibles, la compétitivité-prix est ainsi uniquement mesurée au travers des évolutions de taux de change.

⁴⁷ Identifié dans la base du CEPII comme étant commun avec celui parlé dans les DFA.



- Estimations autres pays et territoires de la Caraïbe

La source des données d'échanges de marchandises utilisée pour les pays et territoires de la Caraïbe (hors DFA) est principalement la base **BACI** (Base pour l'Analyse du Commerce International) du **CEPII**. Elle présente l'avantage, par rapport à d'autres bases (celle de l'ONU ou du FMI par exemple), de regrouper les flux d'échanges (valeur, quantité) bilatéraux *harmonisés* au niveau global et par produits sur la période 1995-2009. Néanmoins, dans cette base, les échanges des DFA ne sont pas isolés de ceux de la France métropolitaine (de même que ceux des autres DOM et des COM). Par conséquent, ils ont été récupérés des données douanières françaises (flux miroirs) et soustraits de l'agrégat France dans BACI⁴⁸.

Tableau 12 : Données utilisées pour les autres pays et territoires de la Caraïbe

Flux	Base utilisée
Exports pays et territoires de la Caraïbe vers tous pays (sauf France)	BACI
Imports pays et territoires de la Caraïbe de tous pays (sauf France)	Flux miroirs BACI (imports de tous pays (hors France) des pays et territoires de la Caraïbe)
Exports pays et territoires de la Caraïbe vers DFA	Flux miroirs douanes françaises (imports des DFA des pays et territoires de la Caraïbe)
Imports pays et territoires de la Caraïbe des DFA	Flux miroirs douanes françaises (exports des DFA vers les pays et territoires de la Caraïbe)
Exports pays et territoires de la Caraïbe vers la France (hors DFA)	BACI + flux miroirs douanes françaises (exports vers la France y compris DOM-COM - imports des DFA des pays et territoires de la Caraïbe)
Imports pays et territoires de la Caraïbe de la France (hors DFA)	BACI + flux miroirs douanes françaises (imports de la France y compris DOM-COM - exports des DFA vers les pays et territoires de la Caraïbe)

A noter que les données issues de BACI sont présentées selon la nomenclature SH6 (version de 1992) ; pour faciliter l'analyse (cf. partie III), les produits ont été regroupés selon la nomenclature agrégée (au niveau A17). Pour un nombre limité de catégories de produits (une cinquantaine), la présence de doublons (2 codes A17 concurrents) a dû être arbitrée. Néanmoins, les flux associés à ces codes pèsent moins de 1 % des flux totaux (la majorité est concentrée dans le secteur agricole / IAA ; de ce fait, les chiffres afférents à ces deux catégories sont présentés regroupés).

La forme générale du modèle estimée est la suivante :

$$\ln(1 + T_{ijt}) = \alpha + \beta_1 \cdot \ln(y_{it}) + \beta_2 \cdot \ln(N_{it}) + \beta_3 \cdot \ln(y_{jt}) + \beta_4 \cdot \ln(N_{jt}) + \beta_5 \cdot \ln(d_{ij}) + \beta_6 \cdot \ln(dr_{ijt}) + \beta_7 \cdot \ln(e_{ijt}) + \beta_8 \cdot I_{met} + \beta_9 \cdot I_{ACP} + \beta_{10} \cdot I_{PTOM} + \beta_{11} \cdot I_{ECCU} + \beta_{12} \cdot I_{CSME} + \beta_{13} \cdot I_{langue} + \beta_{14} \cdot I_{pétrole} + \gamma_i + \varepsilon_{ijt} \quad (2)$$

où I_{met} est un indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays i est un PTOM et le pays j sa métropole respective (Royaume-Uni, Pays-Bas), I_{ACP} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays i est un pays ACP et le pays j l'Union européenne, I_{PTOM} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque le pays i est un PTOM et le pays j l'Union européenne (hors métropole), I_{ECCU} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque les deux pays prenant part à l'échange appartiennent à l'union monétaire ECCU, I_{CSME} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque les deux pays prenant part à l'échange appartiennent au CARICOM (version révisée CSME), I_{langue} une indicatrice qui prend la valeur 1 lorsque les deux pays prenant part à l'échange partagent la même langue ; enfin, $I_{pétrole}$ est une indicatrice qui prend la valeur 1 pour les échanges des principaux pays producteurs et consommateurs de pétrole de la Caraïbe (Trinité et Tobago, Antilles néerlandaises, Aruba et Sainte-Lucie) avec leurs principaux clients / fournisseurs (Venezuela, États-Unis, Brésil et Mexique). Différentes formes de certaines indicatrices ont été testées (celles relatives à la métropole, à la langue et au pétrole ; voir annexe 4-2).

Les pays et territoires de la Caraïbe considérés (pays i à l'origine des flux) sont les 21 îles de la Caraïbe ainsi que le Belize, la Guyana et le Suriname (voir tableau 3 *supra*) ; les pays partenaires considérés (pays j) sont peu ou prou les mêmes que ceux pris en compte dans les estimations portant sur les DFA. Les flux estimés portent sur la période 1998-2009 et couvrent plus de 90 % des flux totaux des pays et territoires de la Caraïbe. Le nombre de points utilisés dans les estimations est généralement supérieur à 12 000 (sauf pour les estimations en coupe sur données moyennes). Un modèle à effets fixes temps a été privilégié.

⁴⁸ Toutefois, pour 12 points (dont 11 côté exports), le flux total échangé avec la France (y compris DOM-COM) est inférieur au seul flux échangé avec les DFA. Dans ces cas, l'égalité entre les deux flux a été imposée.



1 - Un potentiel d'échanges avec la région en théorie non négligeable

Plusieurs éléments plaident en faveur d'échanges relativement significatifs des DFA avec leurs partenaires régionaux.

Premier facteur structurel de soutien : les distances intra-Caraïbe qui sont relativement faibles, même si les infrastructures de transport sont encore insuffisantes. Comme évoqué dans la partie II, les distances intra-Caraïbe sont relativement modérées ; en outre, en dépit de leur insularité, la sensibilité des échanges commerciaux des DFA, comme des autres pays et territoires de la Caraïbe, à la distance ressort au même niveau (proche de l'unité ; cf. tableau 14) que dans la plupart des autres pays, notamment non insulaires et dont la taille est plus grande (conformément à la littérature)⁴⁹. Toutefois, la distance physique constitue probablement un proxy imparfait des coûts de transport effectivement supportés par ces économies. En effet, sous les contraintes d'insularité et de relative petite taille des marchés caribéens, le développement des infrastructures internationales et internes est souvent insuffisant (cf. tableau 13). En outre, les liaisons aériennes et maritimes des DFA, comme des autres géographies de la Caraïbe, avec l'extérieur (Etats-Unis, Europe) sont à la fois plus développées et moins coûteuses (prix/km) que les liaisons internes, assurées par de plus petites compagnies (Roth, 2002⁵⁰). Dans le domaine aérien en particulier, les flux majeurs sont fortement concentrés sur quelques liaisons avec les Etats-Unis, le Canada et certains pays européens⁵¹. Ainsi, dans les Antilles françaises et en Guyane, l'essentiel du trafic aérien de passagers s'effectue avec la métropole et les autres DFA⁵². Même la Guyane, intégrée géographiquement dans le continent sud-américain, est peu connectée avec les pays de la zone : l'accessibilité par la route y est réduite (pas de liaison avec le Suriname – franchissement du fleuve Maroni par bac), même si la construction du pont de l'Oyapock attendue pour le second semestre 2011 pourrait améliorer les échanges avec le Brésil⁵³. Elle est également peu connectée par voie aérienne à ses voisines (par exemple, la liaison Cayenne – Macapa au Brésil a été fermée en 2010 faute de trafic suffisant). Néanmoins, Watson et Angelo (2010) viennent quelque peu minorer ces difficultés de transport, notamment entre les pays membres du CARICOM et les DFA. Pour exemple, ils établissent que la quasi-totalité des pays membres du CARICOM peuvent acheminer leurs biens par voie maritime directement à la Martinique dans un délai de 1 à 6 jours, et via Trinité et Tobago pour la Guadeloupe et la Guyane. De même, différents accès aériens, bien que parfois indirects, existent.

Tableau 13 : Qualité des infrastructures dans quelques pays de la Caraïbe

	% de routes goudronnées	Indicateur de qualité des infrastructures					
		Rang sur 21 pays ALC*	Rang sur 117 pays Monde	Avantage compétitif (rang sur 117 pays < 50)		Désavantage compétitif (rang sur 117 pays > 50)	
République dominicaine	49%	17	94	Transport aérien	49	Transport ferroviaire	114
						Port	66
Guyana	7%	21	109	-	-	Transport aérien	102
						Transport ferroviaire	113
						Port	99
Jamaïque	70%	3	56	Port	25	Transport ferroviaire	111
				Transport aérien	35		
Trinité et Tobago	51%	10	72	-	-	Transport aérien	78
						Transport ferroviaire	104
						Port	77

* Amérique Latine et Centrale.

Source : Banque Mondiale (Latin America Competitiveness report 2006)

Autre facteur de soutien aux échanges intra-zone : le niveau de développement économique et, pour certains pays, la taille de marché non négligeable. Les bases échangeables sont néanmoins réduites. Même si de nombreux pays peuvent être considérés comme des pays en développement, le niveau de développement économique dans la région Caraïbe est globalement relativement élevé (notamment comparativement au niveau moyen observé dans les

⁴⁹ Ce résultat contraste en revanche avec celui obtenu pour la Nouvelle-Calédonie et les petites économies insulaires du Pacifique où l'élasticité à la distance ressortait deux fois plus élevée (conséquence dans ce cas du grand éloignement géographique de ces territoires).

⁵⁰ Voir Atlas Caraïbe : <http://atlas-caraibe.certic.unicaen.fr/fr/page-26.html#>.

⁵¹ Pour les Etats-Unis, l'effet distance joue, alors que les lignes transatlantiques gardent la marque de l'histoire ou de relations institutionnelles avec les métropoles européennes. Les liaisons aériennes directes avec la plupart des autres régions du Monde (Afrique, Asie, Moyen-Orient) sont en revanche presque inexistantes.

⁵² Par exemple, à la Guadeloupe, le trafic aérien de passagers avec la Caraïbe et les Amériques ne représentait que 8 % du total en 2009. De même, le trafic maritime de passagers est essentiellement entre les îles composant l'archipel guadeloupéen (plus de 70 % du total en 2009 ; voir rapport annuel 2009 Guadeloupe de l'IEDOM).

⁵³ Même si l'Etat de l'Amapa est lui-même relativement isolé au sein du Brésil.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

petites économies insulaires du Pacifique), tandis que la taille en termes de population de plusieurs pays ou territoires est non négligeable. Ainsi, la combinaison niveau de développement économique élevé – taille de marché suffisante y est plus fréquente que dans la région Pacifique par exemple (Porto Rico, République dominicaine, Trinité et Tobago notamment). En outre, l'élasticité des échanges de biens des DFA et des autres économies caribéennes au PIB par tête et à la population ressort au même niveau (proche de l'unité) que dans la plupart des autres pays (conformément à la littérature). Néanmoins, au sein de la Caraïbe, un ou deux secteurs seuls tirent souvent l'activité (services non marchands dans les DFA, à Montserrat et à Cuba ; services financiers dans les îles Caïman ; secteur énergétique à Trinité et Tobago) et le niveau de PIB ne traduit pas nécessairement une capacité productive et donc d'échanges de biens importante (base échangeable). Angelo *et al* (2009) identifie néanmoins des opportunités d'échanges commerciaux intra-Caraïbe pour les Antilles françaises dans le secteur de l'agro-alimentaire notamment (misant sur une intégration plus forte des processus de production au sein de la région, une labellisation « Caraïbe » et un positionnement haut de gamme) ; l'étude d'ITD – EU (2010) évoque également des potentialités non négligeables pour la Guyane dans les domaines de la construction, de la pêche et du bois⁵⁴.

**Tableau 14 : Résultats des estimations des flux commerciaux bilatéraux (imports + exports),
période 1998-2009**

<i>Variable modélisée (log (1 + flux_{ij}))</i>	DFA (1)	Caraïbe (2)
Constante	-90,09 (-12,35)	-40,07 (-16,36)
Log (distance ij)	-1,10 (-24,11)	-1,00 (-43,08)
Log (distance relative ij)	3,85 (9,97)	1,10 (4,29)
Log (population i)	1,61 (8,20)	1,02 (118,86)
Log (population j)	1,05 (45,83)	0,98 (99,16)
Log (PIB par tête i)	2,49 (4,26)	0,84 (51,79)
Log (PIB par tête j)	1,00 (18,62)	1,09 (61,15)
Log (taux de change ij)	-0,08 (-4,45)	-0,05 (-11,17)
Métropole (France)	5,86 (38,32)	-
Métropole (Pays-Bas)	-	3,52 (50,38)
Métropole (Royaume-Uni)	-	1,01 (15,34)
DFA	2,30 (12,83)	-
OM	1,29 (9,19)	-
ECCU	-	1,44 (21,81)
CSME	-	2,48 (31,43)
RUP	2,75 (18,01)	-
PTOM	-	2,05 (9,96)
ACP	-	1,44 (9,87)
Langue	1,52 (10,73)	0,96 (63,78)
Pétrole	2,06 (12,34)	1,42 (25,79)
R2 ajusté	0,67	0,62
DW	0,45	0,41
Nombre d'observations	2 091 (12 années, 178 couples)	12 000 (12 années, 1129 couples)
Test de Fisher sur nullité jointe des effets fixes temps	F = 2,81 (p – value = 0,12%) : présence d'effets fixes temps	F = 10,08 (p – value = 0,00%) : présence d'effets fixes temps

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5%. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau. 4/ Les résidus sont quelque peu biaisés dans la mesure où le modèle ne capture pas l'ensemble de l'hétérogénéité des données ; néanmoins, l'estimation d'un modèle à effets fixes individuels et temps ne s'est pas révélée probante⁵⁵.

⁵⁴ Des opportunités plus nombreuses sont toutefois recensées pour les trois DFA dans le domaine des services (voir *infra*).

⁵⁵ Voir annexe 4-3 pour la présentation des résidus.



2 - Toutefois, l'intégration très forte des DFA dans l'espace national français et européen et corollairement leur exclusion de la plupart des accords commerciaux constituent des freins importants

2-1 Une prime métropole beaucoup plus importante que dans les autres territoires caribéens rattachés à une métropole européenne

Une « prime métropole » particulièrement élevée est mesurée dans les DFA, qui peut être, dans une certaine mesure, considérée comme une barrière aux échanges intra-caribéens. Malgré une élasticité à la distance moins forte que pour les COM du Pacifique, la prime métropole apparaît beaucoup plus élevée pour les DFA (plus de 5½ contre 3½ pour ces premiers). De plus, même si elle a légèrement diminué au cours des dix dernières années (cf. tableau 15), elle est nettement plus importante, comme on pouvait s'y attendre, que celle mise en évidence pour les PTOM caribéens. Elle ressort en particulier très faible et non distincte d'un simple « effet langue commune »⁵⁶ (facteur de 1) pour les territoires rattachés au Royaume-Uni (voir annexe 4-2 pour résultats alternatifs). *A fortiori*, la prime métropole associée aux PTOM britanniques aurait eu tendance à légèrement s'affaiblir dans le temps. L'effet métropole apparaît quand même plus significatif pour les Antilles néerlandaises et Aruba (3½) ; en outre, il ressort relativement stable dans le temps. Corollairement, l'effet RUP ressort plus élevé que l'effet PTOM (2,8 contre 2). Au total, selon nos estimations, les échanges commerciaux des DFA avec la métropole française seraient 300 fois plus élevés que ce qui est justifié par la norme gravitaire. Pour comparaison, la prime métropole pour la Barbade, notable au milieu des années 1960 (i.e. au moment de son indépendance vis-à-vis du Royaume-Uni), avait pratiquement disparu en 2009. Ces résultats traduisent logiquement l'intégration des DFA dans l'espace national français et européen, plus forte que celle des COM du Pacifique et (dans le cas européen) que celle des PTOM caribéens. En effet, les DFA partagent avec la France métropolitaine un cadre législatif et réglementaire commun⁵⁷, la même langue, la même monnaie (de façon générale, des « institutions » communes) et des liens interpersonnels (mobilité des personnes, libre établissement des entreprises, etc.). Réciproquement, le rattachement à la métropole française, positif en termes de niveau de vie pour les DFA⁵⁸ et donc potentiellement en termes de débouchés / approvisionnements pour les pays de la région, peut par certains aspects être considéré comme un frein aux échanges intra-caribéens. Les normes françaises et européennes sont ainsi citées parmi les éléments les plus bloquants aux échanges par les pays membres du CARICOM (Watson et Angelo, 2010). L'exemple du pétrole de Trinidad et Tobago (évoqué plus haut) en est une parfaite illustration.

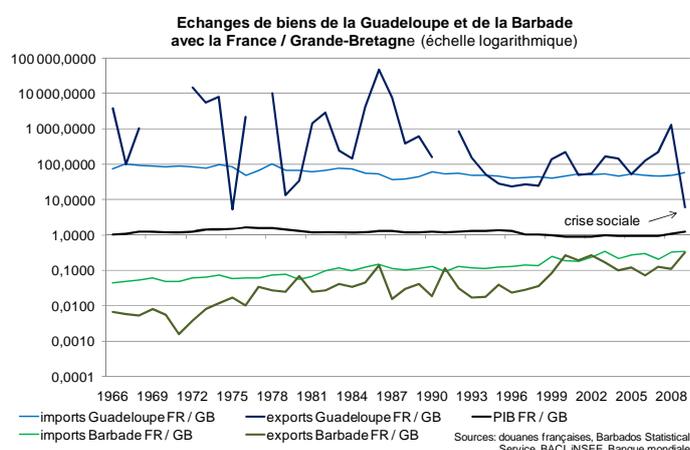


Tableau 15 : Evolution de la prime métropole dans le temps (voir annexe 4 pour résultats détaillés)

	EFT ¹⁷ 1998-2009 (1) / (2)	Coupe (moyenne 1998-2009)	Coupe (moyenne 1998-2001)	Coupe (moyenne 2002-2005)	Coupe (moyenne 2005-2009)
DFA	5,9	5,4	5,8	5,9	5,3
PTOM néerlandais	3,5	3,5	3,7	3,8	3,7
PTOM britanniques	1,0	0,9	1,5	1,1	1,0

¹⁷ Modèle à effets fixes temps.

⁵⁶ Puisque l'indicatrice langue prend la valeur 1 lorsque les deux pays i et j partagent la même langue sauf pour les couples pays i – métropole.

⁵⁷ Même s'ils bénéficient de compétences étendues et de la possibilité d'adapter l'application des lois et règlements qui prévalent en métropole, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane sont des départements et régions français à part entière. Leur statut se distingue ainsi de celui de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, collectivités d'Outre-mer qui bénéficient d'une autonomie beaucoup plus forte vis-à-vis de la métropole.

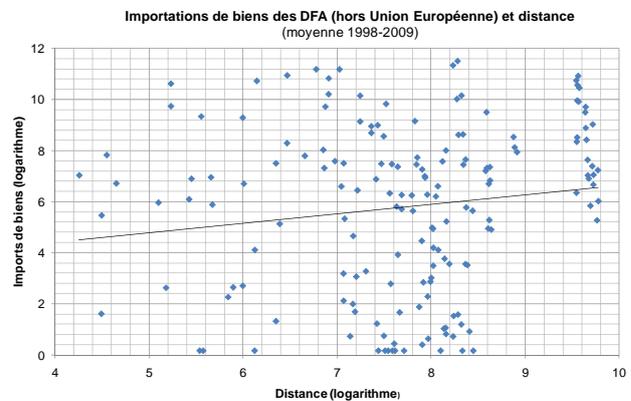
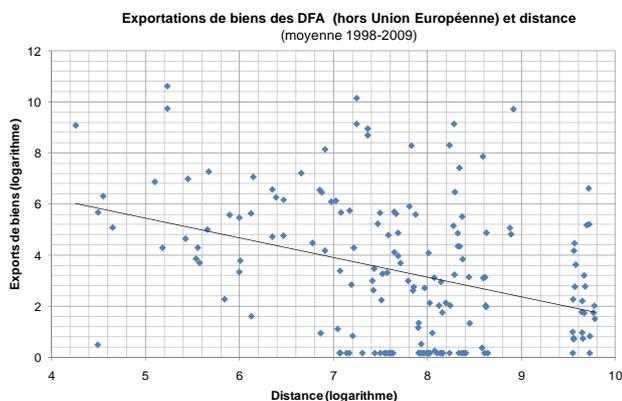
⁵⁸ Voir Poirine (2007) qui rappelle les meilleures performances économiques des petites économies insulaires non indépendantes du fait qu'elles n'ont pas à supporter les « coûts de la souveraineté » (institutions politiques, défense, etc.).



**Encadré 10 : Un comportement d'échanges relativement similaire pour les 3 DFA, une fois contrôlé l'effet du pétrole ;
une prime métropole et RUP plus marquée côté exportations**

Une fois contrôlé l'effet du pétrole, le comportement d'échanges des trois DFA ressort assez proche (voir annexe 4-1). En particulier, la prime métropole comme la prime RUP apparaissent sensiblement du même ordre. L'effet DFA serait néanmoins plus marqué pour la Guyane que pour la Guadeloupe et la Martinique, compte tenu de la part plus importante de ses importations servies par cette zone. De même, l'effet langue ressort plus élevé en Guyane, sans que cela traduise une sensibilité à la barrière linguistique supérieure dans ce territoire. En effet, ce résultat est surtout la conséquence de l'importance des exportations guyanaises vers la Suisse (« effet or »).

L'effet du rattachement à la métropole et à l'Union Européenne serait plus marqué côté exportations que côté importations (voir annexe 4-1). En effet, les exportations de biens ressortent plus sensibles à la distance que les importations (élasticité de $-1\frac{1}{2}$ contre -1). Par conséquent, puisque la métropole est relativement éloignée géographiquement des DFA, la prime qui lui est associée est plus élevée côté exports que côté imports (le même constat vaut pour l'effet RUP). Ce résultat n'est pas nécessairement intuitif puisque les importations des DFA servies par la métropole française sont en proportion supérieures aux exportations qui lui sont destinées. Il traduit le fait que (i) d'une part, les DFA exportent nettement plus vers la région Caraïbe (essentiellement entre-eux) qu'ils n'importent de celle-ci, même hors énergie ; (ii) d'autre part, ils importent une part non nulle (5 %) de leurs biens de zones très éloignées géographiquement (Asie, Océanie), mais exportent en contrepartie très peu vers ces zones.



NB : une simple analyse graphique permet de mettre en évidence le lien négatif entre les exportations de biens des DFA (hors Union Européenne) et la distance ; en revanche, un tel lien ne ressort pas graphiquement pour les importations.

Corollairement, l'utilisation d'une langue minoritaire dans la région constitue un frein aux échanges commerciaux des DFA ; en revanche, l'usage de l'euro au sein d'une zone fortement dollarisée ne ressort pas comme un obstacle majeur aux échanges. La pratique du français, langue peu employée dans la région comparativement à l'anglais et, dans une moindre mesure, à l'espagnol, apparaît selon nos estimations comme un facteur pesant sur les échanges des DFA avec leurs voisins caribéennes. Cet élément est d'ailleurs cité comme un frein au commerce à la fois par les pays membres du CARICOM et par les DFA (Watson et Angelo, 2010). Toutefois, le coût d'opportunité lié à l'usage d'une langue minoritaire ressort plus modéré (facteur de 1,5) que l'effet métropole mesuré pour les DFA. En outre, on ne parvient pas à mettre en évidence d'effet « monnaie commune » (via une indicatrice dollar) pour les pays et territoires de la Caraïbe. En effet, même les quelques géographies caribéennes dont la monnaie n'est pas liée au dollar⁵⁹ ont des échanges commerciaux conséquents avec les Etats-Unis. Ce résultat est probablement à relier au fait que l'effet compétitivité-prix jouerait relativement peu dans les échanges de biens des DFA et de ceux du reste de la Caraïbe (produits échangés souvent contraints / dont la demande est relativement peu élastique aux prix ; part des biens soumise au « risque change » limitée), comme en atteste la valeur faible du coefficient associé au taux de change (estimée à moins de $-0,1$)⁶⁰.

⁵⁹ Comme la République dominicaine ou Trinité et Tobago par exemple.

⁶⁰ Selon nos estimations, une dépréciation du taux de change des DFA (donc de l'euro) de 10 % par exemple vis-à-vis de l'un de ses partenaires (hausse de celui-ci, équivalant à une amélioration de leur compétitivité-prix) a un effet (faible) positif sur les exportations des DFA (+1 %) et négatif sur leurs importations (-1 % ; l'effet volume dominant l'effet valeur) ; sur les flux, l'impact ressort logiquement négatif, compte tenu du poids des importations.



2-2 Les échanges de biens des autres pays et territoires de la Caraïbe bénéficient de leur participation aux accords commerciaux de leur région

L'appartenance aux accords commerciaux et économiques de la région (CARICOM / CSME ; ECCU) a un impact positif sur les échanges intra-Caraïbe comme en attestent les indicatrices CSME et ECCU. Pour Egoumé-Bossogo et Mendis (2002), un tel résultat est loin d'être trivial compte tenu des contraintes qui caractérisent la région : absence de frontières terrestres, faible base échangeable, attractivité forte vis-à-vis de l'Amérique du Nord, etc. L'effet des accords commerciaux régionaux ressort en outre plus élevé que celui mis en évidence dans le Pacifique (par exemple, CARICOM : coefficient de $2\frac{1}{2}$ / MSG⁶¹ : coefficient inférieur à 1). Une pleine libéralisation des échanges entre les DFA et les autres pays et territoires de la Caraïbe devrait donc se traduire par un surcroît d'échanges entre ces pays. Toutefois, il est à ce stade difficile de prévoir dans quelle mesure l'APE UE / CARIFORUM conclu fin 2008 va effectivement se traduire par un accroissement des échanges conséquent entre les DFA et les membres du CARIFORUM. En effet, comme on l'a évoqué (cf. encadré 2), de nombreux produits sensibles ont été exclus du champ de l'accord et certaines taxes spécifiques, comme l'octroi de mer côté DFA, ont été à ce stade maintenues (or, celle-ci est citée par les membres du CARICOM comme un frein au commerce important selon Watson et Angelo (2010)).

⁶¹ Melanesien Spearhead Group (accord commercial de libre-échange entre quelques petites économies insulaires du Pacifique).



**Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité**



CONCLUSION

L'utilisation d'un modèle de gravité a permis de mettre en évidence un certain nombre de facteurs qui favorisent ou, au contraire, freinent les échanges régionaux des DFA. Cette étude trouve cependant ses limites dans le fait qu'elle ne s'intéresse qu'aux échanges de biens (puisque l'on ne dispose pas de données fines pour les services), pour lesquels les possibilités de complémentarités intra-Caraïbe sont souvent présentées comme limitées (les pays et territoires de la Caraïbe faisant état de spécialisations proches).

Parmi les facteurs structurels susceptibles de favoriser l'accroissement des échanges régionaux des DFA, on peut noter :

- les distances qui sont relativement modérées au sein de la Caraïbe et devraient favoriser les échanges, à condition que les infrastructures de transport y soient améliorées ;
- le niveau de vie et la taille d'un certain nombre de pays de la Caraïbe, qui traduisent un potentiel de débouchés / approvisionnements significatif, même si ces territoires affichent des économies souvent peu diversifiées, fondées sur une poignée d'avantages comparatifs (quelques produits agricoles, services financiers, tourisme, énergie).

Toutefois, des freins importants devraient perdurer :

- le lien très étroit entre les DFA et leur métropole, largement plus marqué que celui mesuré pour les territoires britanniques et néerlandais de la zone, reste un axe structurant pour ces territoires. L'application des normes françaises et européennes, une réglementation et un coût du travail jugés, dans une certaine mesure, contraignants, une fiscalité particulière (cf. octroi de mer) sont autant d'exemples qui illustrent les freins aux échanges que peut représenter le rattachement à la France métropolitaine ;
- corollairement, l'utilisation d'une langue minoritaire dans la région constitue un frein aux échanges commerciaux des DFA, mais plus modéré que l'effet du rattachement à la métropole ou encore l'absence de participation aux accords régionaux (jusqu'en 2009) ; en revanche, l'usage de l'euro au sein d'une zone fortement dollarisée ne ressort pas comme un obstacle significatif aux échanges ;
- même avec la mise en place de l'APE, un nombre important de produits sensibles / stratégiques ne sera pas libéralisé, ce qui limite l'impact à attendre sur les échanges intra-régionaux des DFA (par rapport au surplus d'échanges généré par les accords régionaux CARICOM et ECCU mesuré dans l'étude).

Il semble en revanche que les opportunités d'échanges intra-caribéens de services, pour lesquelles l'on ne dispose pas de données fines, entre des économies largement « tertiariées », soient plus importantes (voir Watson et Angelo, 2010 ; l'étude d'ITD-EU, 2010). Du côté des DFA, qui bénéficient d'une main d'œuvre qualifiée, d'infrastructures de qualité et d'un environnement institutionnel stable, les secteurs jugés les plus porteurs concernent notamment les services environnementaux (en particulier le traitement des eaux et des déchets), l'hôtellerie-restauration, les Technologies de l'information et de la communication (TIC), la santé et le tourisme (produits touristiques combinés).



BIBLIOGRAPHIE

- AFD, 2010, « L'APE UE – CARIFORUM : quels enjeux pour les départements français d'Amérique (DFA) ? », *note interne*.
- Angelo, L., Lesales, M. et Salmon, J-M., 2009, « Les opportunités à saisir par les RUP dans les APE. Le cas des Antilles françaises vis-à-vis de l'Accord de Partenariat Economique CARIFORUM – UE », Communication.
- Assemblée nationale, 2009, « Le prix des carburants dans les départements d'outre-mer », *Rapport d'information*, n° 1885, juillet.
- CEROM, 2007, « L'ultra-périphéricité définit-elle un modèle de croissance ? ».
- Commission Européenne, 2008, « European Community – Caribbean region, Regional strategy paper and regional indicative programme 2008-2013 », novembre.
- Egoumé-Bossogo, P. et Mendis, C., 2002, « Trade and integration in the Caribbean », *IMF Working Paper*, no. 02 / 148.
- Granger, S., 2008, « La Guyane, un territoire Caraïbe en voie de sud-américanisation », *EchoGéo*, n° 6, septembre / novembre.
- INSEE, 2010, « Diminution des échanges extérieurs », *Antiane éco*, Guadeloupe, n° 73, juin.
- INSEE, 2006, « Les DFA et la Caraïbe : timides relations de voisinage », *Antiane éco*, Caraïbe : des économies en mutation, n° 65, mai.
- ITD – EU (Innovation, Territoires et Développement en Europe), 2010, « Etude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME / PMI de la Guyane », *Rapport intermédiaire : diagnostic*, septembre.
- ODI (Overseas Development Institute), 2008, « Analysis of contents of the CARIFORUM and Pacific ACP Economic Partnership Agreements and challenges ahead », décembre.
- Poirine, B., 2007, « Eloignement, insularité et compétitivité dans les petites économies d'outre-mer », *Document de travail de l'AFD*, novembre.
- Sénat, 2009, « La situation des départements d'outre-mer », *Rapport d'information*, n° 519, juillet.
- Watson, N. et Angelo, L., 2010, « Opportunites for doing business between CARIFORUM states and the French Caribbean Outermost Regions (FCORs) », Volume 1 : consolidated report, novembre.



SOURCES

Douanes françaises (Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur)

CEPII (bases BACI, Distance)

Banque mondiale (base World development indicator)

ECCB

INSEE

ECLAC (Economic Commission for Latin America and the Caribbean)

CARICOM (statistics)



GLOSSAIRE

ACP	Afrique Caraïbe Pacifique
ACS	Association of Caribbean States
APE	Accord de partenariat économique
CARICOM	Caribbean Community and Common Market
CARIFORUM	Forum des Etats ACP de la Caraïbe
CSME	CARICOM Single Market and Economy
DFA	Départements français d'Amérique
ECCB	Eastern Caribbean Central Bank
ECCU	Eastern Caribbean Currency Union
OECS	Organization of Eastern Caribbean States
PTOM	Pays et territoires d'Outre-mer
RUP	Région ultra-périphériques
UE	Union européenne



ANNEXE

1 - Eléments complémentaires sur les pays et territoires de la Caraïbe

Statut des pays et territoires de la Caraïbe

Pays / territoire	Rattachement à une métropole	Langues officielles
25 îles de la Caraïbe		
Anguilla	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Antigua et Barbuda	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1981)	Anglais
Antilles néerlandaises	Oui (état fédéral autonome au sein du Royaume des Pays-Bas) / PTOM	Néerlandais, espagnol
Aruba	Oui (état du Royaume des Pays-Bas / séparé des Antilles néerlandaises depuis 1986) / PTOM	Néerlandais, espagnol
Bahamas	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1973)	Anglais
Barbade	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1966)	Anglais
Bermudes	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Cuba	Non (indépendant de l'Espagne / Etats-Unis depuis 1902)	Espagnol
La Dominique	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1978)	Anglais, français
Grenade	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1974)	Anglais
Haïti	Non (indépendant de la France depuis 1804)	Français
Iles Caïmans	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Iles Turques et Caïques	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Iles Vierges américaines	Oui (Territoire non-incorporé et organisé des Etats-Unis)	Anglais
Iles Vierges britanniques	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Jamaïque	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1962)	Anglais
Montserrat	Oui (territoire d'outre-mer du Royaume-Uni) / PTOM	Anglais
Porto Rico	Oui (état libre associé aux Etats-Unis)	Espagnol, anglais
République dominicaine	Non (indépendante de Haïti depuis 1844)	Espagnol
Sainte-Lucie	Non (indépendante du Royaume-Uni depuis 1979)	Anglais
Saint-Kitts-et-Nevis	Non (indépendante du Royaume-Uni depuis 1983)	Anglais
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	Non (indépendante du Royaume-Uni depuis 1979)	Anglais
Trinité et Tobago	Non (indépendante du Royaume-Uni depuis 1962)	Anglais
Guadeloupe	Oui (département d'outre-mer français) / RUP	Français
Martinique	Oui (département d'outre-mer français) / RUP	Français
Saint-Barthélemy	Oui (collectivité d'outre-mer) / RUP (candidat au statut de PTOM)	Français
Saint Martin	Oui (collectivité d'outre-mer) / RUP	Français
13 pays proches d'Amérique Centrale et du Sud		
Belize	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1981)	Anglais, espagnol
Colombie	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1810)	Espagnol
Costa Rica	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821)	Espagnol
El Salvador	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821)	Espagnol
Guatemala	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821)	Espagnol
Guyana	Non (indépendant du Royaume-Uni depuis 1966)	Anglais
Honduras	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821)	Espagnol
Mexique	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1810)	Espagnol
Nicaragua	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821)	Espagnol
Panama	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1821 puis de la Colombie depuis 1903)	Espagnol
Suriname	Non (indépendant des Pays-Bas depuis 1975)	Néerlandais, hindi
Venezuela	Non (indépendant de l'Espagne depuis 1811)	Espagnol
Guyane	Oui (département d'outre-mer français) / RUP	Français



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Participation aux principaux accords régionaux

Pays / territoires	OECS	ECCU	CARICOM	CSME	CARIFORUM - APE	ACS	PTOM / RUP
Iles de la Caraïbe							
Anquilla	associé	x	associé	associé		observateur (UK)	x
Antigua et Barbuda	x	x	x	x	x	x	
Antilles néerlandaises						associé	x
Aruba						associé	x
Bahamas			x		x	x	
Barbade			x	x	x	x	
Bermudes			associé	associé			x
Cuba					x (non signataire APE)	x	
La Dominique	x	x	x	x	x	x	
Grenade	x	x	x	x	x	x	
Haiti			x	x	x (signature en décembre 2009, pas encore appliqué)	x	
Iles Caimans			associé	associé			x
Iles Turques et Caïques			associé	associé		associé	x
Iles Vierges américaines							
Iles Vierges britanniques	associé		associé	associé		observateur (UK)	x
Jamaïque			x	x	x	x	
Montserrat	x	x	x				x
Porto Rico							
République dominicaine					x	x	
Sainte-Lucie	x	x	x	x	x	x	
Saint-Kitts-et-Nevis	x	x	x	x	x	x	
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	x	x	x	x	x	x	
Trinité et Tobago			x	x	x	x	
Guadeloupe						associé (France)	x (RUP)
Martinique						associé (France)	x (RUP)
Saint-Barthélemy						associé (France)	x (RUP / futur PTOM)
Saint-Martin						associé (France)	x (RUP)

Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité



Pays / territoires	OECS	ECCU	CARICOM	CSME	CARIFORUM - APE	ACS	PTOM / RUP
Pays proches d'Amérique Centrale et du Sud							
Belize			x	x	x	x	
Brésil						observateur	
Colombie						x	
Costa Rica						x	
El Salvador						x	
Guatemala						x	
Guyana			x	x	x	x	
Honduras						x	
Mexique						x	
Nicaragua						x	
Panama						x	
Suriname			x	x	x	x	
Venezuela						x	
Guyane						associé (France)	x (RUP)
Nature de l'organisation / accord (date de création)	Organisation d'intégration régionale ; créée en 1981. Etablissement d'un marché commun (ECCM) fusionné avec le CSME.	Union monétaire (développement de l'OECS). Supervisée par la ECCB (banque centrale) créée en 1983.	Union douanière et Accord d'intégration économique (champ : marchandises et services). Créée en 1973 (marchandises), étendue en 1997 (services).	Marché commun et Accord d'intégration économique (développement du CARICOM). Signé en 2001 ; partie marché commun effective depuis 2006.	Accord de libre-échange et Accord d'intégration économique (champ : marchandises et services). Signé en 2008 / entré en vigueur en 2009.	Association en faveur de la coopération régionale. Créée en 1994.	Accord d'association avec l'Union européenne.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Population et PIB des pays et territoires de la Caraïbe (2009)

	Population	% population	PIB (Ms USD)	% PIB	PIB par tête (USD)	Classification Banque mondiale
Iles de la Caraïbe						
Anguilla	15 962	0%	297	0%	18 624	nd
Antigua et Barbuda	87 600	0%	1 132	0%	12 920	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Antilles néerlandaises	198 198	0%	3 990	1%	20 130	Haut revenu
Aruba	106 523	0%	2 509	1%	23 550	Haut revenu
Bahamas	341 713	1%	7 410	3%	21 684	Haut revenu
Barbade	255 872	1%	3 595	1%	14 050	Haut revenu
Bermudes	64 400	0%	5 728	2%	88 951	Haut revenu
Cuba	11 204 180	27%	64 223	24%	5 732	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
La Dominique	73 596	0%	378	0%	5 132	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Grenade	103 930	0%	627	0%	6 029	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Haiti	10 032 619	24%	6 479	2%	646	Bas revenu
Iles Caimans	54 977	0%	3 054	1%	55 553	Haut revenu
Iles Turques et Caïques	32 788	0%	779	0%	23 768	Haut revenu
Iles Vierges américaines	109 825	0%	4 580	2%	41 704	Haut revenu
Iles Vierges britanniques	28 213	0%	876	0%	31 066	nd
Jamaïque	2 699 617	6%	12 070	4%	4 471	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Montserrat	5 118	0%	51	0%	10 011	nd
Porto Rico	3 967 288	9%	62 759	23%	15 819	Haut revenu
République Dominicaine	10 090 151	24%	46 788	17%	4 637	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
St. Lucie	172 092	0%	946	0%	5 496	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
St. Kitts et Nevis	49 593	0%	545	0%	10 988	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
St. Vincent et les Grenadines	109 209	0%	583	0%	5 335	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Trinité et Tobago	1 338 585	3%	21 204	8%	15 841	Haut revenu
Guadeloupe	401 784	1%	11 391	4%	28 352	nd
Martinique	397 693	1%	10 697	4%	26 897	nd
Total îles de la Caraïbe	41 941 526	100%	272 691	100%	6 502	
Pays d'Amérique Centrale et du Sud proches						
Belize	333 200	0%	1 354	0%	4 062	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Colombie	45 659 709	20%	234 045	15%	5 126	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Costa Rica	4 578 945	2%	29 240	2%	6 386	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
El Salvador	6 163 050	3%	21 101	1%	3 424	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Guatemala	14 026 947	6%	37 322	2%	2 661	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Guyana	762 498	0%	1 221	0%	1 602	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Honduras	7 465 998	3%	14 318	1%	1 918	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Mexique	107 431 225	48%	874 810	55%	8 143	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Nicaragua	5 742 800	3%	6 140	0%	1 069	Revenu intermédiaire (tranche inf.)
Panama	3 453 898	2%	24 711	2%	7 155	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Suriname	519 740	0%	2 867	0%	5 515	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Venezuela	28 384 000	13%	326 133	21%	11 490	Revenu intermédiaire (tranche sup.)
Guyane	219 266	0%	4 445	0%	20 274	nd
Total pays d'Amérique Centrale et du Sud proches	224 741 276	100%	1 577 705	100%	7 020	

Sources : banque mondiale, ECCB, instituts de statistiques locaux



Secteurs économiques les plus significatifs dans les pays et territoires du CARICOM

Summary of the Three Most Significant Industries of CARICOM Member States at Constant Prices: 2006

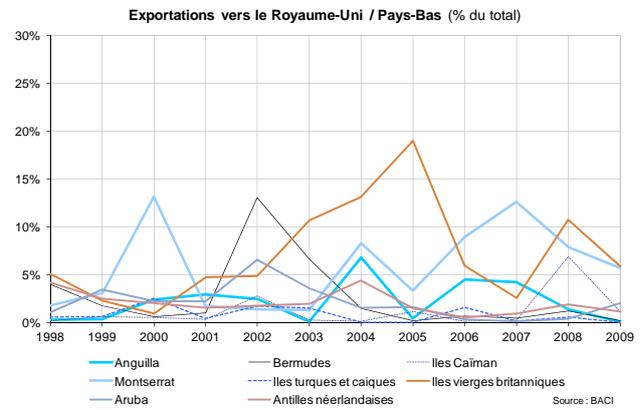
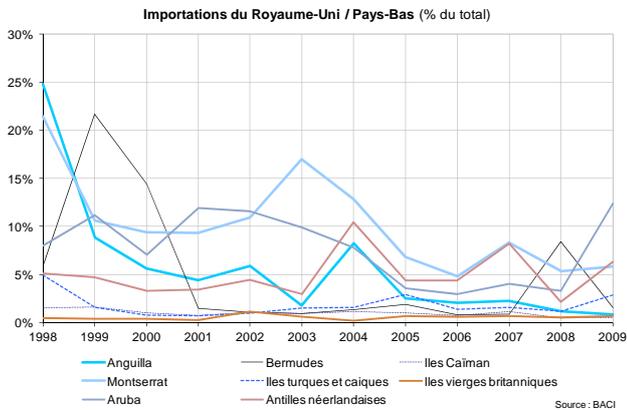
Member States	Most Significant Industries at Constant Prices	Percentage Contribution to GDP		Growth Rate	Average Annual Growth Rate	Percentage Change
		Constant	Current	2005-2006	2003-2006	2006 / 2003
Antigua and Barbuda	Construction	18.9	20.5	35.0	18.3	65.4
	Government Services	15.3	15.8	5.4	4.3	13.5
	Transport	11.5	12.5	13.2	8.2	26.6
The Bahamas	Real Estate, Rent and Business	17.6	16.7	3.1	2.0	6.2
	Wholesale and Retail Trade	12.2	11.6	1.3	4.4	13.7
	Financial Intermediation	11.5	10.9	1.6	4.1	12.8
Barbados	Wholesale and Retail	20.5	17.0	5.3	5.5	17.6
	Business and General Services	17.5	27.2	5.3	4.7	14.8
	Tourism	15.1	11.6	1.6	2.8	8.6
Belize	Trade, Hotels and Restaurants	21.4	22.0	2.7	3.2	9.0
	Manufacturing	12.3	12.3	35.3	15.4	53.9
	Transport and Communication	11.8	12.1	6.0	6.6	21.2
Dominica	Government Services	19.0	19.6	1.5	0.1	0.4
	Agriculture	17.0	17.6	3.4	2.1	6.5
	Bank and Insurance	14.6	12.0	6.0	6.8	21.8
Grenada	Transport	13.4	14.3	-14.0	4.3	13.5
	Government Services	12.9	16.6	5.5	1.0	3.1
	Communication	11.9	5.7	6.1	3.5	10.9
Guyana	Agriculture, Forestry and Fishing	31.6	30.2	6.6	-1.7	-5.1
	Government	12.5	17.6	1.9	1.7	5.2
	Transport and Communication	12.0	11.3	10.0	7.6	24.7
Jamaica	Distributive Trade	24.2	21.7	3.8	2.6	8.2
	Transport, Communication and Storage	12.1	10.2	4.4	2.2	6.8
	Producers of Gov't Services	11.7	10.6	1.0	0.5	1.4
Montserrat	Government Services	35.5	40.7	4.5	1.5	4.5
	Real Estate and Housing	15.3	13.8	5.6	3.1	9.5
	Banks and Insurance	12.8	10.2	-3.3	5.2	16.6
St Kitts and Nevis	Banks and Insurance	15.3	18.6	6.7	11.0	36.6
	Construction	15.3	14.3	9.0	3.7	11.6
	Government Services	15.0	17.8	3.5	3.2	9.8
Saint Lucia	Government Services	12.7	15.0	2.1	4.8	15.1
	Banks and Insurance	12.6	10.0	21.8	11.6	38.9
	Hotel and Restaurants	12.6	13.8	-2.7	3.1	9.5
St Vincent & the the Grenadines	Wholesale and Retail Trade	19.4	19.5	6.6	6.9	22.3
	Transport	16.4	14.4	17.5	8.7	28.5
	Government Services	15.2	18.8	4.6	4.1	12.9
Suriname	Financial and Business Services	19.3	16.0	1.8	3.8	11.8
	Trade, Restaurants and Hotels	19.1	13.4	15.3	9.7	32.1
	Manufacturing	13.5	23.3	1.8	7.5	24.3
Trinidad & Tobago	Mining and Quarrying	24.6	30.1	17.2	11.4	38.2
	Manufacturing	23.3	21.4	25.2	13.8	47.5
	Distribution Services	13.4	14.3	14.7	7.6	24.7

Source : secrétariat du CARICOM (2009, National accounts digest 2003-2006)

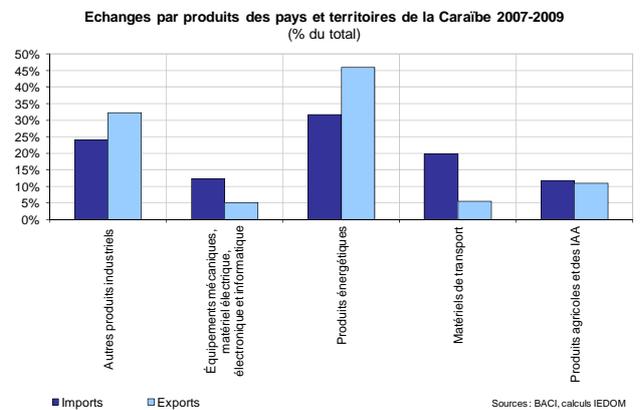
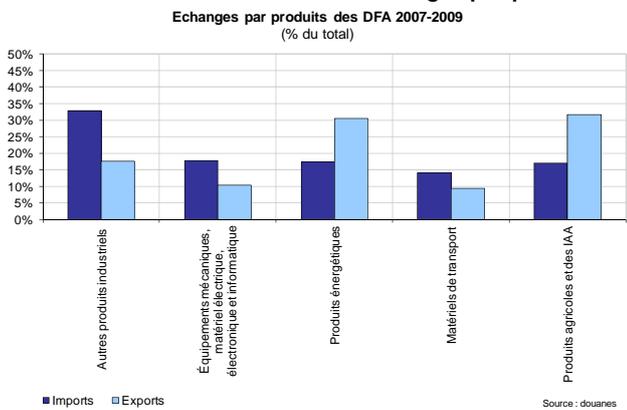


2 - Éléments complémentaires sur les échanges commerciaux des DFA et de la Caraïbe

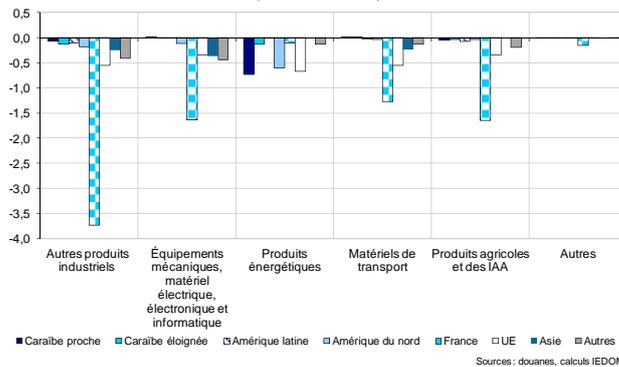
Échanges des PTOM avec leur métropole



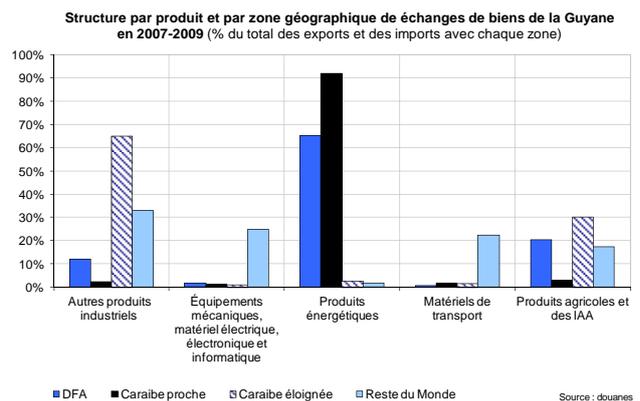
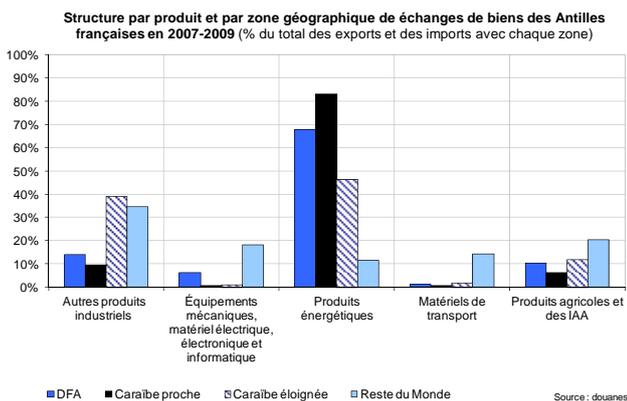
Echanges par produits des DFA et du reste de la Caraïbe



Solde commercial des DFA par produits et par zone géographique (2007-2009, Mds €)



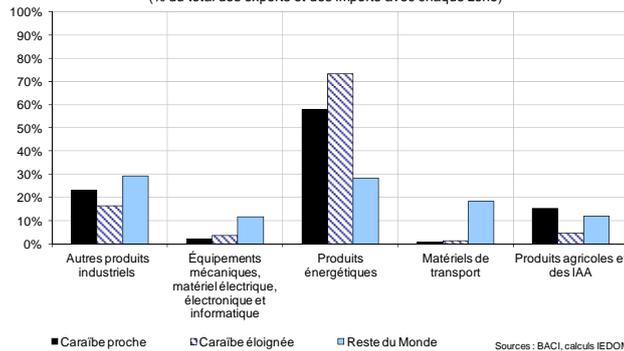
Echanges par produits / zone géographique des DFA et du reste de la Caraïbe



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité



Structure par produit et par zone géographique de échanges de biens des pays et territoires de la Caraïbe en 2007-2009
(% du total des exports et des imports avec chaque zone)



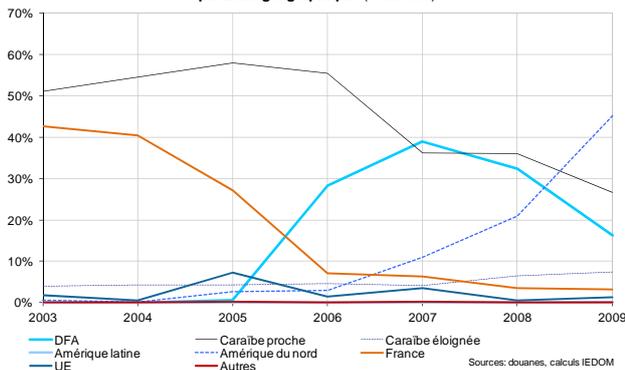
Echanges pétroliers des DFA et du reste de la Caraïbe

Poids des produits pétroliers par zone géographique
(% total, 2007-2009)

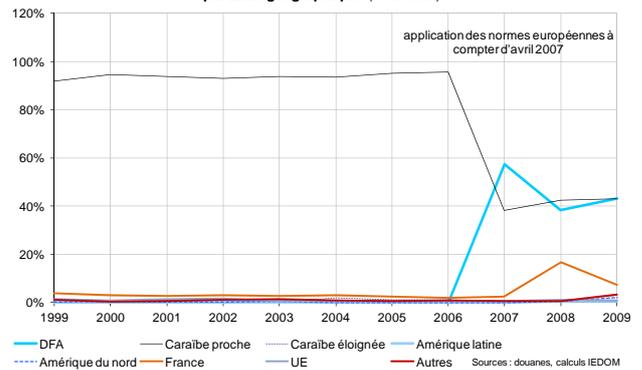
	DFA	Caraïbe (proche)	Ecart
DFA	68%	-	-
Caraïbe proche	83%	58%	25%
Caraïbe éloignée	46%	73%	-27%
Reste du Monde	11%	28%	-17%
Total	19%	37%	-18%

Sources : douanes, BACI, calculs IEDOM

Importations de produits énergétiques de la Guadeloupe par zone géographique (% du total)



Importations de produits énergétiques de la Guyane par zone géographique (% du total)



Principaux types de produits (NC8) exportés par les DFA hors de la Caraïbe

Exportations de biens vers Brésil (2007-2009)

catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
bâteaux à voile	49%	moteurs à courant continu	40%	or	33%
bâteaux gonflables	19%	poissons de mer	39%	primates vivants	14%
générateurs de signaux électriques	14%	parties des machines [...] pour IAA	15%	pelles mécaniques etc.	10%
parties des machines [...] pour IAA	6%	parties de turboréacteurs ou de turbopropulseurs	3%	déchets d'aluminium	8%
pompes à air, à main ou à pied	3%	tresses, élingues et simil., en fer ou en acier	2%	déchets et débris d'alliages de cuivre	7%
5 premiers produits	91%	5 premiers produits	100%	5 premiers produits	72%

Exportations de biens vers Etats-Unis (2007-2009)

catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
bâteaux à voile, pour la navigation maritime	22%	essences pour moteur	31%	instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle	65%
déchets et débris de fer ou d'acier étamés	17%	huiles légères et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux	18%	cadres et conteneurs	15%
bâteaux à voile, autres que pour la navigation maritime	14%	turboréacteurs, poussée > 25 kN mais <= 44 kN	16%	antennes et réflecteurs d'antennes de tous types et autres parties	6%
téléphones mobiles	13%	turboréacteurs, poussée <= 25 kN	6%	composés oxygénés inorganiques des éléments non-métalliques	3%
pantoufles et autres chaussures d'intérieur	8%	moteurs à courant continu	6%	oxydes d'azote	2%
5 premiers produits	74%	5 premiers produits	78%	5 premiers produits	91%

Exportations de biens vers UE (2007-2009)

catégories NC8 (extraits libellés)	Guadeloupe	catégories NC8 (extraits libellés)	Martinique	catégories NC8 (extraits libellés)	Guyane
sucres de canne	27%	bananes	35%	cadres et conteneurs	28%
bananes	23%	rhum, présenté en récipients d'une contenance > 2 l	17%	or	25%
rhum, présenté en récipients d'une contenance > 2 l	12%	rhum, présenté en récipients d'une contenance <= 2 l	14%	crevettes	10%
melons	6%	turbogénérateurs (groupes électrogènes)	4%	instruments et appareils pour analyses physiques ou chimiques	5%
rhum, présenté en récipients d'une contenance <= 2 l	5%	avions	3%	instruments, appareils et machines de mesure ou de contrôle	5%
5 premiers produits	73%	5 premiers produits	74%	5 premiers produits	72%



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique : identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Principaux produits (SH2) échangés par la Caraïbe (hors DFA)

10 premières catégories de produits exportés (SH2), 2007-2009

	%total
Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	43%
Produits chimiques inorganiques; composés inorganiques ou organiques de métaux précieux, d'éléments radioactifs, de métaux des terres rares ou d'isotopes	7%
Fonte, fer et acier	4%
Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies	3%
Navigation maritime ou fluviale	3%
Produits chimiques organiques	3%
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	3%
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	2%
Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie	2%
Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	2%
Total	73%

Source : BACI

10 premières catégories de produits importés (SH2), 2007-2009

	%total
Combustibles minéraux, huiles minérales et produits de leur distillation; matières bitumineuses; cires minérales	30%
Navigation maritime ou fluviale	13%
Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques; parties de ces machines ou appareils	7%
Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son, appareils d'enregistrement ou de reproduction des images et du son en télévision, et parties et accessoires de ces appareils	5%
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires	4%
Matières plastiques et ouvrages en ces matières	2%
Fonte, fer et acier	2%
Céréales	2%
Ouvrages en fonte, fer ou acier	2%
Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux, plaqués ou doublés de métaux précieux et ouvrages en ces matières; bijouterie de fantaisie; monnaies	1%
Total	70%

Source : BACI

1^{re} catégorie de produit exportée (2007-2009)

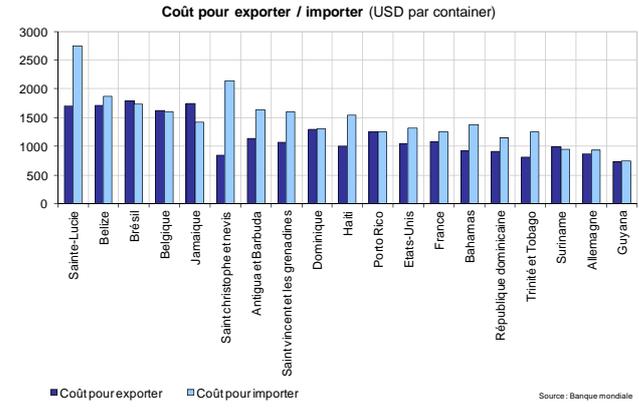
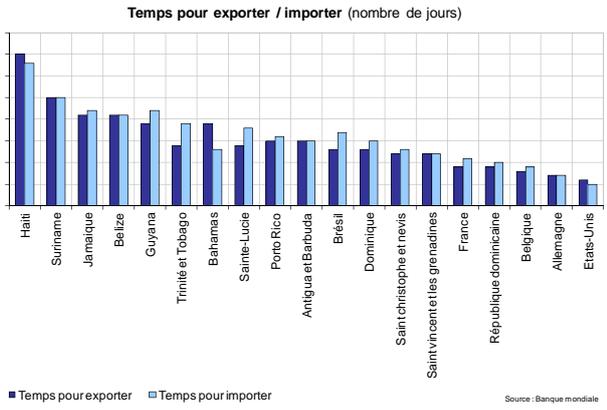
	Catégorie de produit (SH2)	Montant (Ms	% exports	% exports
		USD)	pays	zone
Trinité et tobago	Combustibles minéraux	29 566	67%	45%
Aruba	Combustibles minéraux	10 675	94%	16%
Antilles néerlandaises	Combustibles minéraux	7 908	82%	12%
Jamaïque	Produits chimiques	3 072	47%	5%
Bahamas	Combustibles minéraux	3 005	43%	5%
	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties	2 143	11%	3%
République dominicaine	Nickel et ouvrages en nickel	1 857	33%	3%
Cuba	Produits chimiques	1 804	48%	3%
Suriname	Vêtements	1 274	69%	2%
Haiti	Voitures automobiles	830	18%	1%
Belize	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux	724	26%	1%
Guyana	Voitures automobiles	522	26%	1%
Antigua et barbuda	Navigation maritime ou fluviale	518	53%	1%
Iles Caïmans	Navigation maritime ou fluviale	447	65%	1%
Saint Vincent et les Grenadines	Voitures automobiles	438	18%	1%
Barbade	Perles fines ou de culture, pierres gemmes ou similaires, métaux précieux	417	36%	1%
Iles Vierges britanniques	Combustibles minéraux	316	41%	0%
Bermudes	Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties	165	81%	0%
Saint kitts et Nevis	Combustibles minéraux	136	32%	0%
Sainte Lucie	Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons	48	17%	0%
La Dominique	Boissons, liquides alcooliques et vinaigres	24	33%	0%
Anguilla	Navigation aérienne ou spatiale	23	23%	0%
Iles Turques et Caïques	Poissons et crustacés, mollusques et autres invertébrés aquatiques	22	16%	0%
Grenade	Réacteurs nucléaires, chaudières, machines, appareils et engins mécaniques	5	26%	0%
Montserrat				

Source : BACI



3 - Eléments complémentaires sur les déterminants des échanges commerciaux des DFA et de la Caraïbe

La Banque mondiale établit chaque année un classement des principaux pays du Monde en fonction des conditions des affaires (« Doing Business »). Un volet de ce classement concerne le commerce extérieur. Il ressort du dernier classement (2011) que les durées des procédures d'import / d'export sont relativement longues dans les pays de la Caraïbe (en revanche, les coûts ne sont pas systématiquement plus élevés que dans les pays de l'OCDE).





4 - Résultats économétriques alternatifs

4-1 Résultats complémentaires DFA

• Selon la période temporelle

Le comportement d'échanges des DFA ressort relativement stable dans le temps. Les élasticités à la distance ainsi qu'à la taille semblent toutefois légèrement augmenter, conjointement à l'effet pétrole, ce qui traduit probablement en partie un effet prix.

Résultats des estimations par sous-périodes
(DFA ; log (1 + flux))

Variables explicatives	Modèle avec EFT 1998-2009 (1)	Modèle en coupe			
		Moyenne 1998- 2009	Moyenne 1998- 2001	Moyenne 2002- 2005	Moyenne 2006- 2009
Constante	-90,09 (-12,35)	-104,86 (-5,98)	-60,82 (-4,27)	-121,47 (-6,47)	-101,99 (-5,38)
Log (distance ij)	-1,10 (-24,11)	-1,19 (-7,28)	-0,80 (-3,67)	-1,24 (-6,21)	-1,35 (-7,40)
Log (distance relative ij)	3,85 (9,97)	3,82 (2,66)	2,92 (1,96)	5,04 (3,28)	4,30 (2,65)
Log (population i)	1,61 (8,20)	ns	2,13 (6,17)	ns	ns
Log (population j)	1,05 (45,83)	0,95 (13,33)	0,86 (10,52)	1,03 (12,10)	1,08 (13,27)
Log (PIB par tête i)	2,49 (4,26)	6,43 (6,18)	ns	6,94 (6,05)	5,29 (5,28)
Log (PIB par tête j)	1,00 (18,62)	0,95 (6,55)	0,76 (4,21)	0,96 (5,80)	1,14 (6,11)
Log (taux de change ij)	-0,08 (-4,45)	ns	ns	ns	ns
Métropole	5,86 (38,32)	5,43 (10,94)	5,78 (12,01)	5,86 (10,95)	5,34 (9,16)
DFA	2,30 (12,83)	ns	2,11* (1,66)	ns	ns
OM	1,29 (9,19)	1,63 (2,76)	1,06 (1,95)	1,90 (2,54)	1,44 (2,17)
RUP	2,75 (18,01)	2,56 (4,96)	2,89 (5,81)	2,75 (4,85)	2,35 (3,84)
Langue	1,52 (10,73)	1,12 (2,99)	1,60 (3,95)	1,44 (3,43)	1,14 (2,63)
Pétrole	2,06 (12,34)	2,62 (4,19)	1,97 (2,79)	2,46 (3,22)	2,78 (3,44)
R2 ajusté	0,67	0,73	0,69	0,70	0,69
DW	0,45	1,82	1,82	1,89	1,99
Nombre d'observations	2 091	178	175 (< 178 car données non disponibles pour quelques pays j à ces dates)	178	178

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5 %. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.

* Significatif à 10 %.



• Par DFA

Résultats des estimations avec un modèle à effets fixes temps
(1998 – 2009 ; log (1 + flux))

<i>Variables explicatives</i>	Guadeloupe	Martinique	Guyane
Constante	-59,03 (-11,69)	-41,30 (-13,71)	-44,67 (-7,94)
Log (distance ij)	-1,21 (-14,94)	-1,44 (-16,96)	-1,48 (-23,88)
Log (distance relative ij)	5,22 (9,17)	3,75 (12,61)	3,48 (5,37)
Log (population j)	1,18 (34,63)	1,08 (17,81)	1,16 (88,88)
Log (PIB par tête j)	1,09 (19,46)	0,99 (11,95)	1,31 (21,21)
Log (taux de change ij)	-0,09 (-3,68)	-0,06 (-5,09)	-0,13 (-4,06)
Métropole	5,59 (36,86)	5,75 (27,88)	5,73 (31,81)
DFA	3,72 (20,31)	2,54 (5,76)	5,77 (102,04)
OM	1,16 (5,45)	2,37 (9,13)	1,40 (5,25)
RUP	2,21 (13,09)	2,71 (10,52)	2,51 (16,52)
Langue	1,65 (9,35)	0,54 (2,30)	2,15 (18,48)
Pétrole	1,71 (5,96)	1,43 (4,07)	1,04 (12,64)
R2 ajusté	0,65	0,61	0,73
DW	0,49	0,43	0,49
Nombre d'observations	705	705	705
Test de Fisher sur nullité jointe des effets fixes temps	F = 0,60 (p – value = 83%) hypothèse effets fixes temps rejetée	F = 0,69 (p – value = 75%) hypothèse effets fixes temps rejetée	F = 0,53 (p – value 88%) hypothèse effets fixes temps rejetée
Commentaires	Pétrole = 1 pour pays i = Guadeloupe et pays j = Martinique, Trinidad et Tobago, Etats-Unis et Aruba.	Pétrole = 1 pour pays i = Martinique et pays j = Trinidad et Tobago, Etats-Unis, Aruba, Venezuela, Guadeloupe et Guyane.	Pétrole = 1 pour pays i = Guyane et pays j = Martinique, Trinidad et Tobago, Etats-Unis et Aruba.

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5%. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

• **Selon le type de flux (imports / exports)**

Compte tenu du poids prépondérant des produits pétroliers dans les exports des DFA entre eux (près de 60% sur la période 2007-2009), on ne parvient pas à distinguer un effet DFA distinct d'un effet pétrole dans l'équation d'exports. Le coefficient relatif à la population des DFA est négatif pour l'équation d'exports, compte tenu du fait qu'en dépit d'une taille de population deux fois moindre, la Guyane exporte presque autant que la Guadeloupe. Dans la littérature, le signe relatif à la population dans les équations de gravité est ainsi souvent ambigu (positif ou négatif).

Résultats des estimations avec un modèle à effets fixes temps
(DFA ; 1998 – 2009 ; log (1 + flux))

<i>Variabes explicatives</i>	Log (1 + imports)	Log (1 + exports)	Log (1 + exports)
Constante	-87,61 (-14,95)	-4,79** (-0,72)	-1,18** (-0,18)
Log (distance ij)	-1,05 (-19,86)	-1,36 (-23,65)	-1,55 (-27,57)
Log (distance relative ij)	3,95 (12,18)	-1,78 (-4,62)	-1,44 (-3,70)
Log (population i)	1,59 (11,95)	-0,44 (-2,00)	-0,42 (-2,30)
Log (population j)	1,14 (62,99)	0,60 (38,64)	0,63 (40,57)
Log (PIB par tête i)	1,94 (4,67)	2,47 (4,15)	1,78 (3,37)
Log (PIB par tête j)	1,02 (14,37)	0,67 (17,05)	0,80 (21,52)
Log (taux de change ij)	-0,09 (-5,12)	0,08 (5,20)	0,12 (7,50)
Métropole	5,67 (36,60)	7,94 (54,42)	7,63 (48,17)
DFA	4,10 (25,97)	6,20 (38,25)	-
OM	0,86 (5,61)	4,43 (18,86)	4,45 (18,94)
RUP	2,42 (15,37)	5,07 (35,77)	4,76 (31,90)
Langue	1,08 (8,08)	1,88 (19,32)	1,53 (15,72)
Pétrole	1,95 (12,53)	ns	5,18 (11,81)
R2 ajusté	0,70	0,63	0,55
DW	0,32	0,91	0,74
Nombre d'observations	2 115 (12 années, 180 couples)	2 115 (12 années, 180 couples)	2 115 (12 années, 180 couples)
Test de Fisher sur nullité jointe des effets fixes temps	F = 2,05 (p – value = 2,1%) présence d'effets fixes temps	F = 2,29 (p – value = 0,9%) présence d'effets fixes temps	F = 1,30 (p – value = 22%) effets fixes temps rejeté
Commentaires	Pétrole = 1 pour pays j = Martinique, Trinidad et Tobago, Etats-Unis et Aruba et pays i = Martinique et pays j = Venezuela.	Pétrole = 1 pour pays i = Martinique et pays j = Guadeloupe et Guyane.	Pétrole = 1 pour pays i = Martinique et pays j = Guadeloupe et Guyane.

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5%. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.

** Non significatif.



4-2 Résultats complémentaires Caraïbe

• Selon la période temporelle

Les élasticités à la distance et au PIB par tête des pays partenaires (j) semblent légèrement augmenter dans le temps. Parallèlement, l'effet PTOM se serait quelque peu renforcé, tandis que l'effet ACP deviendrait de plus en plus faible. Ces derniers résultats traduisent la légère hausse du poids des échanges avec l'Union Européenne (hors leur métropole) des PTOM entre 1998 et 2009, et conjointement la légère réduction de celui des pays ACP.

Résultats des estimations par sous-périodes (Caraïbe ; log (1 + flux))

Variables explicatives	Modèle avec EFT 1998-2009 (2)	Modèle en coupe			
		Moyenne 1998- 2009	Moyenne 1998- 2001	Moyenne 2002- 2005	Moyenne 2006- 2009
Constante	-40,07 (-16,36)	-30,74 (-26,60)	-30,67 (-22,93)	-31,55 (-25,64)	-31,52 (-23,20)
Log (distance ij)	-1,00 (-43,08)	-1,04 (-15,62)	-0,98 (-12,57)	-1,08 (-12,93)	-1,13 (-13,74)
Log (distance relative ij)	1,10 (4,29)	ns	-	ns	ns
Log (population i)	1,02 (118,86)	1,05 (33,84)	1,04 (27,88)	1,06 (28,81)	1,07 (30,27)
Log (population j)	0,98 (99,16)	1,04 (34,35)	1,04 (30,38)	1,08 (31,62)	1,10 (31,21)
Log (PIB par tête i)	0,84 (51,79)	0,88 (12,25)	0,68 (8,49)	0,82 (10,46)	0,81 (9,52)
Log (PIB par tête j)	1,09 (61,15)	1,00 (18,99)	1,12 (19,56)	1,08 (19,80)	1,04 (16,90)
Log (taux de change ij)	-0,05 (-11,17)	ns	ns	ns	ns
Métropole (Pays-Bas)	3,52 (50,38)	3,46 (23,59)	3,73 (20,69)	3,83 (17,04)	3,73 (14,74)
Métropole (Royaume-Uni)	1,01 (15,34)	0,93 (2,48)	1,52 (3,74)	1,12 (2,47)	0,98 (2,73)
ECCU	1,44 (21,81)	1,74 (5,80)	1,83 (5,56)	2,15 (6,30)	1,81 (5,33)
CSME	2,48 (31,43)	2,42 (9,19)	2,87 (9,92)	2,43 (8,22)	2,56 (9,05)
PTOM	2,05 (9,96)	1,30 (2,21)	1,40 (3,31)	1,43 (3,84)	1,63 (4,37)
ACP	1,44 (9,87)	0,51 (3,77)	0,70 (2,42)	0,62 (2,15)	0,46 [*] (1,60)
Langue	0,96 (63,78)	1,09 (8,46)	1,12 (7,70)	1,08 (7,58)	1,17 (7,94)
Pétrole	1,42 (25,79)	1,50 (4,39)	1,58 (5,12)	1,59 (4,99)	1,59 (3,78)
R2 ajusté	0,62	0,66	0,62	0,62	0,61
DW	0,41	1,65	1,71	1,72	1,54
Nombre d'observations	12 000	1 164	1 164	1 164	1 164

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5 %. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.

^{*} Significatif à 10 %.



Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

• Selon la spécification des indicatrices métropole / langue / pétrole

Hors effet langue, la prime métropole britannique est proche de 0 (0,14). Compte tenu de la relative rareté du néerlandais (Antilles néerlandaises, Aruba, Suriname, Pays-Bas), il n'est pas surprenant que l'indicatrice associée à cette langue soit particulièrement élevée.

Résultats obtenus selon la spécification de l'indicatrice métropole et de l'indicatrice langue
(Caraïbe ; 1998-2009 log (1 + flux))

<i>Variables explicatives</i>	Log (1 + flux)	Log (1 + flux)	Log (1 + flux) (3)	Log (1 + flux)
Constante	-27,75 (-103,21)	-27,77 (-103,84)	-27,77 (-103,84)	-27,42 (-95,76)
Log (distance ij)	-0,97 (-58,72)	-0,97 (-58,79)	-0,97 (-58,79)	-1,02 (-64,30)
Log (distance relative ij)	ns	ns	ns	ns
Log (population i)	0,94 (144,49)	0,94 (144,20)	0,94 (144,20)	0,96 (136,20)
Log (population j)	0,97 (161,16)	0,97 (161,80)	0,97 (161,80)	0,97 (165,14)
Log (PIB par tête i)	0,65 (68,63)	0,65 (69,70)	0,65 (69,70)	0,62 (56,42)
Log (PIB par tête j)	1,07 (49,02)	1,07 (48,93)	1,07 (48,93)	1,07 (47,67)
Log (taux de change ij)	-0,05 (-11,35)	-0,05 (-11,27)	-0,05 (-11,27)	-0,06 (-12,69)
Métropole	0,46 (7,16)	-	-	-
Métropole (Pays-Bas)	-	1,40 (13,94)	2,35 (23,75)	2,40 (23,92)
Métropole (Royaume-Uni)	-	0,14 (2,25)	1,09 (17,19)	1,21 (18,02)
ECCU	1,55 (23,99)	1,55 (23,89)	1,55 (23,89)	1,39 (19,93)
CSME	2,44 (32,47)	2,44 (32,51)	2,44 (32,51)	2,29 (32,20)
PTOM	1,24 (15,51)	1,24 (15,49)	1,24 (15,49)	1,33 (15,90)
ACP	0,84 (19,63)	0,83 (19,58)	0,83 (19,58)	0,85 (20,71)
Langue 1	0,95 (57,60)	0,95 (57,70)	-	-
Langue	-	-	0,95 (57,70)	-
Néerlandais	-	-	-	3,37 (15,40)
Anglais	-	-	-	1,13 (43,25)
Espagnol	-	-	-	0,66 (15,80)
Français	-	-	-	-0,96 (-10,45)
Hindi	-	-	-	1,05 (5,95)
Pétrole 1	1,41 (22,94)	1,39 (22,50)	1,39 (22,50)	1,44 (23,49)
R2 ajusté	0,63	0,63	0,63	0,63
DW	0,42	0,42	0,42	0,43
Nombre d'observations	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)
Test de Fisher sur nullité jointe des effets fixes temps	F = 6,79 (p - value = 0,0 %) présence d'effets fixes temps	F = 6,83 (p - value = 0,0 %) présence d'effets fixes temps	F = 6,83 (p - value = 0,0 %) présence d'effets fixes temps	F = 6,52 (p - value = 0,0 %) présence d'effets fixes temps
Commentaires	Pétrole 1 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago. 1 indicatrice métropole.	Pétrole 1 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago. Indicatrice métropole UK / PB.	Pétrole 1 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago. Langue = 0 pour métropole UK / PB = 1.	Pétrole 1 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago. Indicatrice langue distinguée selon la langue. Néerlandais = 0 pour métropole PB = 1 et Anglais = 0 pour métropole UK = 1.

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5 %. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.



Le calibrage plus fin de l'indicateur pétrole fournit des résultats plus satisfaisants : distance relative significative (avec le signe et la valeur attendue) ; certaines indicatrices sont plus significatives (métropole Pays-Bas ; PTOM) dans la mesure où l'indicateur pétrole est dans ce cas purgée d'autres effets.

**Résultats obtenus selon la spécification de l'indicateur pétrole
(Caraïbe ; 1998-2009 log (1 + flux))**

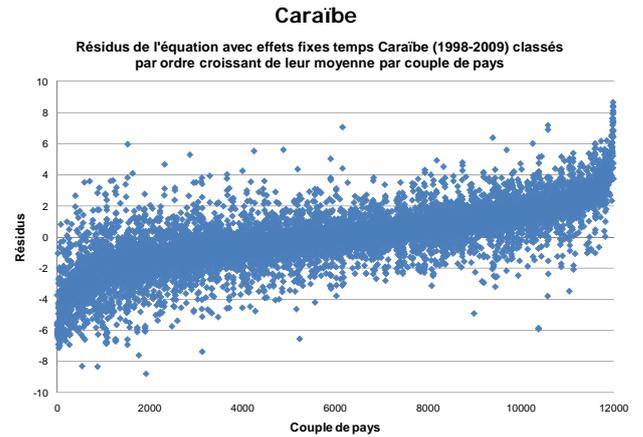
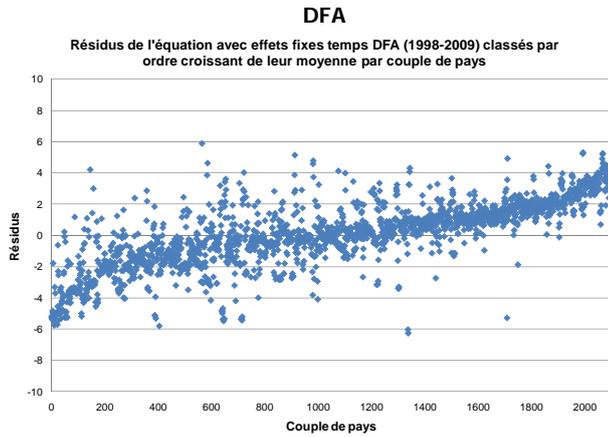
<i>Variables explicatives</i>	Log (1 + flux) (3)	Log (1 + flux)	Log (1 + flux)	Log (1 + flux) (2)
Constante	-27,77 (-103,84)	-34,99 (-15,93)	-39,75 (-15,99)	-40,07 (-16,36)
Log (distance ij)	-0,97 (-58,79)	-1,00 (-43,46)	-1,00 (-42,05)	-1,00 (-43,08)
Log (distance relative ij)	ns	0,64 (2,69)	1,06 (4,07)	1,10 (4,29)
Log (population i)	0,94 (144,20)	0,99 (124,74)	1,02 (117,65)	1,02 (118,86)
Log (population j)	0,97 (161,80)	0,98 (103,95)	0,98 (95,96)	0,98 (99,16)
Log (PIB par tête i)	0,65 (69,70)	0,76 (59,69)	0,84 (50,95)	0,84 (51,79)
Log (PIB par tête j)	1,07 (48,93)	1,09 (57,96)	1,09 (61,02)	1,09 (61,15)
Log (taux de change ij)	-0,05 (-11,27)	-0,05 (-9,97)	-0,05 (-11,23)	-0,05 (-11,17)
Métropole Pays-Bas	2,35 (23,75)	2,83 (32,96)	3,51 (50,27)	3,52 (50,38)
Métropole Royaume-Uni	1,09 (17,19)	1,07 (17,09)	1,00 (15,09)	1,01 (15,34)
ECCU	1,55 (23,89)	1,43 (22,30)	1,44 (21,87)	1,44 (21,81)
CSME	2,44 (32,51)	2,40 (30,03)	2,48 (31,49)	2,48 (31,43)
PTOM	1,24 (15,49)	1,66 (8,44)	2,01 (9,72)	2,05 (9,96)
ACP	0,83 (19,58)	1,12 (8,12)	1,40 (9,57)	1,44 (9,87)
Langue	0,95 (57,70)	0,96 (61,04)	0,97 (64,19)	0,96 (63,78)
Pétrole 1	1,39 (22,50)	-	-	-
Pétrole 2	-	0,82 (17,46)	-	-
Pétrole 3	-	-	1,44 (21,60)	-
Pétrole	-	-	-	1,42 (25,79)
R2 ajusté	0,63	0,62	0,61	0,62
DW	0,42	0,41	0,41	0,41
Nombre d'observations	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)	12 000 (1 129 couples, 12 années)
Test de Fisher sur nullité jointe des effets fixes temps	F = 6,83 (p – value = 0,0%) présence d'effets fixes temps	F = 8,46 (p – value = 0,0%) présence d'effets fixes temps	F = 10,10 (p – value = 0,0%) présence d'effets fixes temps	F = 10,08 (p – value = 0,0%) présence d'effets fixes temps
Commentaires	Langue = 0 pour métropole UK / PB = 1. Pétrole 1 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago (pays exportateur de pétrole).	Pétrole 2 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago et Sainte-Lucie (important importateur de pétrole).	Pétrole 3 = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago et Sainte-Lucie et pays_j = Venezuela, Etats-Unis et Brésil (principaux fournisseurs / clients).	Pétrole = 1 si pays_i = Antilles néerlandaises, Aruba, Trinité et Tobago et Sainte-Lucie et pays_j = Venezuela, Etats-Unis, Brésil et Mexique (principaux fournisseurs / clients).

NB : 1/ les statistiques de t de Student (entre parenthèses) présentés sont calculées à partir des écarts-types corrigés de l'hétéroscédasticité par la matrice de White. 2/ Sans mention particulière, les coefficients présentés sont significatifs à au moins 5 %. 3/ Comme d'usage, les coefficients associés à chaque indicatrice temps ne sont pas présentés pour ne pas alourdir le tableau.



4-3 Résidus et problèmes de biais

Comme de coutume (voir note de l'IEOM, 2010 pour plus de détails), l'estimation « standard » des modèles de gravité se heurte à des problèmes de biais des estimations. En effet, l'hétérogénéité des données est souvent insuffisamment prise en compte. Des modèles à effets fixes temporels et individuels permettraient de résoudre partiellement ce problème. Toutefois, outre que les résultats dans le cas présent ne se sont pas révélés probants, ce type de modèle ne permet pas non plus de résoudre entièrement les problèmes de biais (de certaines variables d'intérêt clés comme la distance).







Echanges régionaux des Départements français d'Amérique :
identification des facteurs de frein et des éléments de soutien à l'aide d'un modèle de gravité

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement
sur le site www.iedom.fr.